AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Institutions d'aide et enquêtes sur la pauvreté en Afrique

Alice SINDZINGRE

Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 42-43, 1997

Alice SINDZINGRE*

Aid and poverty: remarks on analyses of the standard of living in Africa

Summary – The 1990s has witnessed a revival of anti-poverty projects on the part of aid agencies. These have taken the form of surveys and developing of indicators, as well as operational projects aiming at improving the living conditions of the poorest. Based on examples drawn from the characteristics of Sub-Saharan African economies, this article attempts to show that these projects misunderstand certain mechanisms which can bring about a state of poverty, and, consequently, misunderstand the really vulnerable groups. In particular, the underlying conceptions of aid projects are restricted to a framework where income is expressed only in static monetary terms. They take little account of the environments of instability that are specific to these economies. Moreover, these aid projects do not take into account the institutions which emerge from these environments and which establish complex intertemporal insurance mechanisms; these mechanisms use individuals as assets, but these assets are risky in themselves. The literature has already analysed these mechanisms in the framework of strategies of diversification within the family or household. This article adds the multiple networks that individuals acquire in order to cover themselves from risk, even though these networks generate costs. Situations of poverty result from the failure of these processes, compared with other structural situations deriving from the inability to work, due to the unexpected events that can affect individuals, or the demographic configuration of their kinship.

In the first part of the article, the manner in which currently existing surveys of poverty are carried out are critically analysed, as well as the context of existing constraints within aid agencies. The second part lays out a conception of possible explanatory processes of poverty, based on the notion of claims in the future on individuals, as these claims represent today's wealth. The incorporation of this conception into the commonly used instruments of measurement could improve the latter's efficiency, although the political economy of aid, in addition to that of recipient states currently in crisis, is not favorable to a change in concepts or plans of action.

Key-words:
poverty, aid, Sub-Saharan Africa

Aide et pauvreté : remarques sur les analyses de niveaux de vie en Afrique

Résumé – La décennie des années 90 a connu un renouveau des projets de lutte contre la pauvreté de la part des agences d'aide. A partir d'exemples tirés des économies d'Afrique sub-saharienne, on montre que ces projets méconnaissent certains mécanismes qui peuvent faire basculer dans l'état de pauvreté, et par conséquent les catégories réellement vulnérables. En particulier, les conceptions sous-jacentes aux actions d'aide demeurent dans un contexte de traduction monétaire et statique du revenu. Elles prennent peu en compte les environnements instables spécifiques à ces économies. Cet article examine les multiples réseaux qu'acquièrent les individus pour se couvrir, eu égard à ce que ceux-ci génèrent des coûts. Les situations de pauvreté sont issues de l'échec de ces processus, à côté d'autres situations structurelles dérivant de l'incapacité d'accéder au travail en raison d'aléas affectant les individus ou la configuration démographique de la parenté.

Mots-clés :
pauvreté, aide, Afrique subsaharienne

* *CNRS, CERED (Université de Paris-X-Nanterre), 64, bd. Arago, 75013 Paris.*

LA notion de "pauvreté" et celle de la "lutte" contre celle-ci ont été remises en avant au début des années 90 par les institutions d'aide[1]. La conceptualisation et la mise en place des ajustements structurels, en particulier, avaient occupé le champ de l'économie du développement durant la décennie 80. La Banque Mondiale tend à se poser ici comme chef de file, de par sa prééminence financière et politique, et de par sa visibilité[2]. Les autres bailleurs de fonds[3] participent à ce regain d'intérêt à un degré variable, parfois critique : ainsi les travaux sous-jacents à l'élaboration de l'indice de développement humain du PNUD (IDH)[4].

On commencera par aborder la notion de pauvreté, la nature des mécanismes qui génèrent celle-ci et de ceux qui sont supposés l'atténuer. A partir de références ouest-africaines[5], on analysera une série de méconnaissances affectant la problématique des institutions d'aide, tant dans une perspective d'économie politique que du point de vue de la rigueur cognitive. Malgré la volonté explicite de mieux comprendre et lutter contre la pauvreté, cette problématique reste limitée par des concepts inadéquats et par le fait qu'elle relève du dispositif général de "l'aide" (Ferguson 1990). On proposera alors un cadre de réflexion paraissant plus adapté aux problèmes des économies africaines. La première partie décrit de façon critique les modalités de mesure habituellement préconisées et les conceptions de la pauvreté sous-jacentes, i.e. les faiblesses d'enquêtes et d'indicateurs essentiellement quantitatifs et statiques. Ceux-ci appréhendent difficilement la pauvreté comme processus : ses dimensions complexes font l'objet de la seconde partie, en particulier la capacité à mettre en œuvre des stratégies d'assurance utilisant les créances sur les individus, dans des environnements caractérisés par l'instabilité des droits de propriété et celle des conditions d'accès aux ressources.

---

[1] L'auteur remercie vivement Denis Cogneau, Sylvie Lambert et Marc Raffinot pour les précieux commentaires qu'ils ont bien voulu faire sur une version antérieure de ce texte. Elle a essayé d'en tenir compte au mieux et remercie également les deux lecteurs anonymes pour leurs très pertinentes critiques. Elle reste certes seule responsable des lacunes qui pourraient subsister.

[2] Notamment en termes de volume de publications. Le rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale de 1990, intitulé La pauvreté, suivi d'une abondante littérature sur ce thème, par exemple le Manuel de réduction de la pauvreté (1993), constituent un des jalons les plus articulés de ce renouveau d'attention.

[3] Par exemple le PNUD ou la Communauté européenne.

[4] Ou ceux de certaines agences bilatérales, en particulier scandinaves. Voir par exemple Gibbon (1993), Jul-Larsen (n.d.), Engberg-Pedersen *et al.* (1996), Baulch (1996).

[5] L'auteur a effectué des séjours réguliers de plusieurs années dans la sous-région, à partir de 1978, notamment en Côte d'Ivoire, tant dans une perspective de recherche que pour des agences d'aide.

L'aide au développement et la pauvreté : quelques repères historiques

Loin d'être inédits dans la littérature du développement, la pauvreté et l'inégalité étaient des thèmes majeurs à la fin des années 60, notamment à travers les projets de développement ruraux "intégrés", et, en milieu urbain, les projets centrés sur l'emploi et sur l'amélioration des conditions de vie des urbains les plus pauvres[6]. Les années 80, avec la crise de la dette et les ajustements structurels, le rôle grandissant des institutions de Bretton Woods et une "disqualification" progressive, politique et économique, des Etats en développement, en particulier africains, introduisirent un changement de paradigme fondé sur l'universalité du modèle du marché. Une étape marquante dans l'analyse des lacunes des programmes d'ajustement et de la redéfinition de la notion de pauvreté est celle de l'ouvrage sur l'ajustement à "visage humain" (UNICEF, 1987). Celui-ci préconisait des politiques macroéconomiques tenant compte des groupes pauvres, accompagné d'une réactivation du concept de "besoins essentiels" (la production alimentaire et les infrastructures sociales). Les effets contractionnistes de ces politiques ont conduit les agences d'aide à élaborer la notion de "ciblage" *(targeting)* des actions orientés sur la pauvreté, ainsi que celle de "groupes vulnérables". Les agences recommandent des dépenses publiques pour les secteurs sociaux et des "filets de sécurité" temporaires, des politiques de transferts et de subventions, exécutées via les donateurs et les Etats[7], en contraste avec les grands paradigmes des décennies précédentes[8].

La nécessité de disposer d'instruments de mesure adéquats s'est progressivement imposée, eu égard à la dégradation des administrations statistiques post-coloniales[9] et au caractère épars et hétérogène des données disponibles (recensements, enquêtes budget-consommation, enquêtes sectorielles, etc.). C'est dans ce contexte que, en 1980, la Banque Mondiale met en œuvre l'exercice LSMS *(Living Standard Measurement Survey)*, dispositif d'enquêtes lourdes multisectorielles, puis, à la fin de 1987, le projet DSA (dimensions sociales de l'ajustement), axé sur l'Afrique. Ensuite, la Banque a réactivé le concept de l'"évaluation de la pauvreté" *(poverty assessment)*, comportant un volet appelé "profil de pauvreté", ainsi que des analyses des dépenses publiques et des politiques macroéconomiques et sectorielles[10]. Partie intégrante de la stratégie de "réduction" des années 90, ces exercices dénotent une validation implicite de l'échec des "dimensions sociales de l'ajustement". On parle moins de développement que de pauvreté, après que la prééminence accordée aux rééquilibrages macroéconomiques ait placé celle-ci à l'arrière-plan au début de la décennie 80, et devant le constat que la prise en compte de la "dimension sociale" de l'ajustement n'a pu atténuer les effets du déclin des économies africaines, en termes de dégradation de niveau de vie[11].

Parallèlement à la mise en place de dispositifs de mesure, dans la seconde moitié des années 80, la Banque Mondiale, suivie plus tard par d'autres bailleurs multi- ou bilatéraux, a abordé la question de la pauvreté par le biais d'actions d'atténuation et de transferts de revenus dirigés sur les "groupes-cibles" ou vulnérables. En Afrique un point de départ a été le programme PAMSCAD[12] au Ghana en 1987-88, qui fut cependant confronté à des pressions politiques dans le choix des groupes bénéficiaires. D'autres projets d'"actions sociales" ont tenté de contourner ces contraintes ressortissant à l'économie politique, par des micro-crédits ou par des programmes ne pouvant attirer par définition que les plus démunis, en reprenant par exemple l'idée ancienne, lancée notamment par le BIT, de travaux d'intérêt public destinés aux plus pauvres.

Les agences d'aide ont également construit d'autres types d'instruments, en particulier des indicateurs sociaux (éducation, santé, infrastructures). Ceux-ci se focalisent à la fois sur les dépenses publiques qui sont affectées aux infrastructures sociales et sur leur accessibilité d'un point de vue microéconomique; ils complètent les données des enquêtes[13]. Le PNUD a élaboré en 1990 un indice de développement humain (IDH) synthétisant trois dimensions, la longévité, l'éducation et l'accès aux ressources, et permettant des comparaisons internationales[14]. S'inspirant des travaux d'A. Sen, l'IDH met en avant des conceptions plus compréhensives des standards de vie, du bien-être et de la pauvreté, et récuse l'étroitesse de critères du revenu ou des besoins essentiels.

---

(6) Voir par exemple Gibbon (1992), OCDE (1989) et Jul-Larsen (n.d.) pour l'historique des concepts : schématiquement, dans les années cinquante, la théorie de la modernisation par la croissance, puis celle de la dépendance, puis celle des "besoins essentiels" formulée initialement par le BIT au milieu des années soixante-dix.

(7) Pour un bilan des recherches sur les politiques publiques de ciblage, de transferts et de subventions, voir par exemple Van de Walle et Nead (1995), et Bardhan (1996) sur les problèmes qu'elles posent en termes d'économie politique.

(8) Voir World Bank (1995a, figure p. 8), Sahn *et al.* (1995) pour une argumentation sur un échantillon de dix pays africains.

(9) Voir par exemple Chervel et Assidon (1991), Schwartz (1989), Gervais (1994).

(10) Dans la perspective préconisée par le Rapport annuel sur le développement de 1990.

(11) Hors République d'Afrique du Sud, le PIB du continent a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6 % sur la période 1986-1990, inférieur au taux d'accroissement démographique, estimé à 3 % (Banque Mondiale, rapport annuel 1993). Fin 1996, la Banque estimait que 45 % de la population d'Afrique sub-saharienne (590 millions) vivait en-dessous du seuil de pauvreté.

(12) *Program to Mitigate the Social Costs of Adjustment*. Un programme ayant connu une conception et une visibilité analogues a été l'ESF *(Emergency Social Fund)* en Bolivie.

(13) Si les dépenses publiques réelles à caractère social se sont maintenues en Afrique subsaharienne dans la décennie 80, les dépenses sociales par tête ont subi un déclin marqué, excepté au Ghana et en Ouganda (World Bank, 1995a, tableau 4.4, s'appuyant sur Sahn, 1992).

(14) Voir par exemple Desai (1993) pour le détail de son élaboration, Dumont (1994) pour une critique.

LA CONCEPTION DES PROJETS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

Devant les résultats décevants des réformes mises en place au début des années 80, les programmes de lutte contre la pauvreté ont suivi la réflexion sur les économies africaines et sont devenus plus pragmatiques. Ils ont comporté cependant une série de lacunes récurrentes[15] – bien que les différentes agences d'aide aient des conceptions diverses de la pauvreté, elles demeurent généralement de facto à l'intérieur du cadre conceptuel des institutions de Bretton Woods (Nelson, 1989). On aborde ces lacunes avec les exemples de la conception des projets orientés sur la pauvreté et de leurs outils de mesure, enquêtes et indicateurs, centrés sur le revenu et la consommation. Même pour l'IDH, où les anticipations individuelles sur l'existence et leur contexte social sont mieux prises en compte, le concept de pauvreté s'appuie sur l'idée d'un manque d'accessibilité à certains biens : dimension incomplète, à l'instar de la conception en termes de revenu-consommation. Enfin, on examine les problèmes de cohérence avec les projets centrés sur les politiques d'atténuation et leur définition propre de la pauvreté, et donc les limites posées par les contextes locaux et l'économie politique de l'aide.

La conception des enquêtes

Avant d'en analyser les limites, on présente les principaux traits du dispositif des enquêtes LSMS. Ce sont des enquêtes lourdes appuyées sur des questionnaires détaillés au niveau des ménages. Ceux-ci sont destinés à mesurer la consommation, les revenus et les autres aspects sectoriels comme la santé, l'éducation ou la migration (avec des enquêtes sur les prix et sur les communautés). Les objectifs initiaux étaient explicitement d'améliorer la qualité des données sur les ménages, d'identifier les effets sur ceux-ci de politiques passées ou futures, et de façon croissante, de promouvoir les capacités statistiques locales (certaines enquêtes ont été répétées, d'autres pas, l'analyse des évolutions n'étant donc pas toujours possible).

Les premières enquêtes ont concerné la Côte d'Ivoire (1985) et le Pérou (1985-86). Elles s'étendent désormais à tous les continents. En l'absence de données cohérentes sur les ménages, leurs résultats sont in-

[15] Celles-ci doivent toutefois être mises en perspective et relativisées. D'autres bailleurs de fonds, notamment bilatéraux, davantage préoccupés d'intérêts de court terme de tous ordres, n'ont pas même pris le risque de centrer des projets sur la pauvreté. Pas seulement de sa propre initiative, une agence multilatérale comme la Banque Mondiale se retrouve investie de plus en plus de missions au champ illimité, avec des donateurs bilatéraux qui lui délèguent désormais volontiers la première intervention et ses effets d'entraînement, ainsi que les grands choix de politiques (Grosdidier 1994).

tensivement utilisés par les chercheurs et les décideurs[16]. Leur conception a évolué dans le temps, en fonction des situations et demandes des pays concernés (Grosh et Glewwe, 1995).

Le projet "Dimensions sociales de l'ajustement" (DSA) comportait également des enquêtes lourdes, de type LSMS (dites "enquêtes intégrées")[17]. De fait, devant les difficultés de mise en œuvre et les coûts élevés, on a le plus souvent choisi de réaliser des enquêtes plus légères (dites "enquêtes sur les priorités"). Ces dernières étaient supposées fournir des données en quelques mois. Elles visaient la mesure des revenus et des dépenses totales des ménages, à l'aide de questionnaires censés durer moins d'une heure sur un échantillon important de ménages (au-delà de 6000 ménages en moyenne). Entérinant par là les insuccès des programmes d'ajustement, et le constat, assez opaque pour les seuls statisticiens-économistes, du piètre état des entités administratives chargées d'exécuter et de fournir les résultats attendus, le projet avait aussi une double ambition. Il cherchait à construire un "cadre conceptuel" des mécanismes de "vulnérabilisation", s'appuyant sur l'analyse des déséquilibres posée par le modèle macroéconomique utilisé par la Banque Mondiale[18], et à "renforcer les capacités administratives", selon l'expression en vigueur dans les agences d'aide. Ce fut un élément de l'émergence des notions désormais en vogue du renforcement des capacités locales *(capacity building)* et de "bonne gouvernance". Ces notions traduisent davantage les rapports de force ambigus, faits de méconnaissance et d'injonctions (comme la "conditionnalité" dans des domaines de plus en plus pointus du fonctionnement interne des organisations), entre bailleurs et administrations statistico-financières nationales, à la fois dévalorisées et attirées par le "consensus de Washington" (Sindzingre, 1994). Elaboré sous l'égide de plusieurs institutions multilatérales[19], dans une trentaine de pays africains, le projet DSA a réutilisé l'échantillon de pays africains de l'enquête LSMS. Il a cependant connu de sérieuses vicissitudes au sein des institutions d'aide, tenant à la minceur des résultats, les réalités du "terrain" ayant résisté à la mise en place du projet. A ce jour, contrairement à leur objectif, peu d'enquêtes prioritaires ont pu

[16] En 1994, des enquêtes de type LSMS avaient été menées dans 18 pays. Les premiers pays aux résultats publiés ont été: Bolivie, Côte d'Ivoire, Ghana, Jamaïque, Mauritanie, Pakistan et Pérou (*Poverty Reduction Handbook* 1993, Grosh et Glewwe 1995).

[17] Le projet DSA a assumé la responsabilité des enquêtes LSMS en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Mauritanie. Des enquêtes "intégrées" ont été menées en Ouganda, en Mauritanie, à Madagascar, au Sénégal et en Guinée (Grosh et Glewwe 1995).

[18] De type "Salter-Swan", axé sur la distinction entre équilibre interne et externe, et sur celle entre biens échangeables et non échangeables. Ce cadre conceptuel est synthétisé dans le document "*Making adjustment work for the poor*" en 1990.

[19] Banque mondiale, PNUD, Banque Africaine de Développement.

fournir des informations rapides sur les effets de l'ajustement et sur les niveaux de vie.

Certes, les "profils de pauvreté" qui ont suivi ont pris acte de ces lacunes. Il ne s'agit plus ici de faire des enquêtes lourdes sur les revenus, puisque les administrations restent désespérément inefficaces et l'objet (les niveaux de vie) long et difficile à quantifier, à discriminer, à traduire en données discrètes. Il s'agit de collecter, dans un pays sélectionné, toutes les enquêtes disponibles (budget-consommation, enquêtes agricoles, indices des prix, etc.) pour tracer la ou les "lignes de pauvreté" départageant différentes catégories de pauvres et définissant leurs caractéristiques (région, occupation, revenu, consommation, type de ménage, etc[20]. Visant davantage à rassembler toutes les données secondaires disponibles (qui ne sont paradoxalement pas toujours traitées sur place par les services locaux), l'objectif se situe ici en retrait des visées antérieures : celles-ci tentaient de construire une image transversale exhaustive de la distribution des revenus, et de promouvoir, via la réalisation d'un projet par les capacités locales, l'appropriation et l'apprentissage par les administrations statistiques nationales[21]. Plus pragmatique, sans doute en raison des difficultés d'exécution des projets antérieurs, l'approche "pauvreté" tente de synthétiser des données de consommation ou de revenu et de déterminer des lignes de pauvreté absolues ou relatives, axées sur le calcul d'un panier de besoins essentiels (Dayton *et al.*, 1993), difficile à définir selon les concepteurs mêmes du projet.

Une première observation critique tient à la conception problématique des enquêtes. Les services statistiques locaux n'ont que peu de prise sur l'élaboration des questionnaires, souvent effectuée par les services des bailleurs et leurs économistes. Ceci obère la qualité des données produites en aval, qui pourtant servent de base aux analyses et politiques écono-

[20] On définit souvent deux lignes de pauvreté qui dans les enquêtes LSMS sont fondées sur des déciles et correspondent approximativement aux 30 % et 10 % les plus pauvres. Ces derniers sont sous la ligne dite d'"extrême pauvreté", en dessous de laquelle le maintien de l'intégrité physique est aléatoire. Pour la Côte d'Ivoire par exemple, Kakwani (1990) la détermine à 91 394 Fcfa annuels ; les individus situés au dessous ont une consommation inférieure à 20 % de celle de l'Ivoirien moyen. On peut aussi retenir la ligne des deux tiers du revenu annuel moyen par tête (World Bank 1995a). Ces lignes restent cependant locales et ne peuvent servir à des comparaisons globales. Une remarquable synthèse des différents concepts et définitions est présentée dans Ravallion (1992a).

[21] Sur la période 1989-1994, une quarantaine de "profils de pauvreté" (dont 14 pour l'Afrique subsaharienne) avaient été réalisés, à partir des divers matériaux existants : enquêtes budget-consommation, enquêtes-ménages, recensements, enquêtes agricoles, prix, sources institutionnelles, etc., et également, enquêtes LSMS et DSA. L'enquête LSMS sur le Ghana a ainsi été commuée en DSA-Profil de pauvreté (Boateng *et al.*, 1990). Le nombre de *"poverty assessments"* est destiné à s'accroître : 104 pays étaient prévus au total pour la fin de l'année fiscale 1996, et un total de 117 sont programmés pour la fin 1998 (World Bank 1995b).

miques. Outre une longueur peu réaliste des questionnaires[22], certaines questions, en particulier les questions directes, ne peuvent répondre sérieusement à une appréhension de niveaux de vie réels, de même qu'elles présupposent une représentation uniforme de la pauvreté dans des pays très divers. Par exemple, elles dénotent une méconnaissance des contraintes pesant sur la mémorisation et des catégories cognitives, pourtant connues de la psychologie de la cognition "située". La mémoire n'est pas abstraite mais déterminée par des images mentales et des valeurs (Conein *et al.*, 1993)[23]. Il en est ainsi des questions sur les "revenus de l'an passé", irréalistes même en Europe, ou bien sur les revenus de chaque "entreprise non agricole" des membres du ménage sur douze mois, la superficie totale de l'exploitation, la distance au lieu de travail, etc.

A des questions portant sur les statuts et identités individuels, et supposant l'existence d'un "ménage" ou de liens de parenté et de modèles familiaux de type européen, il est parfois impossible à l'enquêté de répondre ; elles ne sont pas compréhensibles, ou bien elles ont un caractère sensible ou secret, ou bien encore elles ne sont pas pertinentes[24]. Depuis H. Simon et son concept de "rationalité limitée" et de routine cognitive, de nombreux travaux concernant la notion de rationalité, aux confins de la psychologie et de l'économie, ont montré que raisonnements et réponses dépendent toujours de trois niveaux de contexte : l'énonciation, la compréhension, la situation. Ils ont également démontré l'existence de biais induits par la présentation des questions qualitatives (tenant par exemple aux mots utilisés, à l'ordre des questions, Kahneman *et al.* 1982[25]. De même, les réponses aux questions quantitatives ou temporelles sont toujours contraintes par les unités locales de mesure et les systèmes de comptage (distances, temporalité souvent cyclique, etc.)[26].

---

[22] Par exemple, quelques deux cent quarante questions dans l'enquête prioritaire DSA (Grootaert *et al.* 1992).

[23] A commencer par la situation même de l'administration d'un questionnaire dans une société paysanne africaine, souvent associée au pouvoir de coercition du politique (impôt de capitation colonial, recrutement militaire, etc.) et source de résistance.

[24] Pertinence au sens de Sperber et Wilson (1986), information contextuelle permettant d'interpréter un énoncé. Cette notion peut être liée à des contextes de pouvoir (par exemple, un enquêté ne peut répondre, car il est plus approprié qu'un aîné réponde à sa place, etc.). Certaines informations peuvent être secrètes, ainsi concernant des parties de patrimoine affectées à des destinations rituelles, concernant des lignages d'anciens captifs, concernant des situations polygamiques conflictuelles, etc.

[25] Dans de nombreux travaux, ceux-ci montrent comment les questions créent leurs propres réponses, et les thèmes leurs propres contextes. Les individus, ayant construit leurs propres modèles du monde, ne peuvent se penser eux-mêmes en termes statistiques. Les réponses n'ont pas nécessairement de consistance logique, car elles sont d'abord contextuelles.

[26] Les difficultés posées par les unités de pesée locales sont un exemple bien connu.

La pluralité d'unités de référence pour un même individu, et donc de transferts de richesse possibles, est également souvent imparfaitement prise en compte[27] : ceux, par exemple, qui sont effectués entre époux et épouse. Pouvant produire et disposer de leur production de façon indépendante, ceux-ci ne constituent pas nécessairement en Afrique un "ménage"[28], notion délicate[29]. Le mot peut créer la chose, à l'instar d'une notion comme celle d'"entreprises non agricoles" (i.e. la traduction de réalités de "terrain" telles que : faire de la vannerie une fois les activités agricoles achevées), celle de "chômage"[30] (dont la réalité dépend étroitement de la densité et du type d'activité de l'entourage social), de même que toute une série de concepts, tels que pauvreté, patrimoine, actifs du ménage, etc.

De surcroît, la nature déclarative des réponses permet difficilement d'appréhender l'ensemble des activités et flux non enregistrés pourtant significatifs, on le sait, dans les économies africaines. Ceux-ci tendent à être cachés (comme dans les pays développés, par ailleurs) et seules d'autres techniques permettent de les saisir *a minima* : recoupements issus de données de comptabilité nationale, photos aériennes, enquêtes spécifiques, matrices de comptabilité sociale, indicateurs relatifs à la consommation (par exemple Duruflé, 1992, Cour, 1994). L'autoconsommation ne pouvant, compte tenu de la méthodologie, être rigoureusement calculée, on arrive à des résultats où les niveaux de vie sont très bas : comme par exemple le Sénégal avec 90 500 Fcfa de revenu annuel *per capita* en 1991-1992 (Enquête sur les Priorités), ou le Ghana avec 49 472 cedis annuels per capita en 1987-1988[31] (Boateng *et al.* 1990), ou encore la Côte d'Ivoire avec 202 800 Fcfa annuels (Kanbur, 1990). Concernant la difficulté à saisir les variations de prix relatifs en période d'ajustement et à disposer de comptes nationaux fiables et de données exactes sur les revenus du secteur informel, Azam (1994) fait ainsi l'hypothèse de sous-estimations fréquentes du PIB, et montre qu'on ne peut alors déduire quelque effet négatif des réformes sur les plus pauvres. Le découpage des enquêtes pose aussi problème. Il est le plus souvent régional ("centre", "est", etc.) ou correspondant à des zones écologiques ("savane", "zone aride", etc.), ce qui cependant peut recouvrir des types d'activités économiques et d'orga-

[27] Même une enquête aussi sérieuse que l'enquête SEDES menée par L. Roussel au début des années 70 sur le nord de la Côte-d'Ivoire avait amalgamé unité de production, de consommation et de résidence, localement distinctes, rendant inutilisables les résultats.

[28] L'exercice LSMS comporte cependant des efforts réels visant à tenir compte des difficultés relatives au concept de "ménage", ainsi chez Rosenhouse (1989).

[29] Comme l'ont montré les travaux du réseau AMIRA dès les années 70 (Amélioration des méthodes d'investigation et de recherche appliquées au développement, INSEE-ORSTOM).

[30] Ainsi l'enquête de profil de pauvreté du Mali trouve-t-elle 0,8 % de taux de chômage contre 24 % dans l'enquête DSA du Sénégal (Meyer 1993).

[31] Avec 1$ = 202 cedis à l'époque de l'enquête (1987-88).

nisations sociales très hétérogènes : présence par exemple dans un même lieu d'agriculteurs vivriers, de pasteurs, d'individus travaillant pour des produits d'exportation, etc., donnant lieu à des résultats comportant des "anomalies" ou trop agrégés pour fonder des politiques "ciblées".

Enfin, certains comportements varient selon les sociétés et sont quasiment impossibles à connaître pour des raisons tenant au contexte de recueil des données ou aux normes locales impliquées. Certains types d'informations ne peuvent être appréhendés qu'après de longues périodes d'observation et de mise en confiance : par exemple le patrimoine capitalisé en têtes de bétail, ou bien le nombre de membres d'une maisonnée, dont l'oubli ou la remémoration devant un enquêteur étranger peuvent correspondre à des négociations sociales actives ("oubli" circonstanciel de parents allochtones, émigrés ou décédés, d'actifs d'un patrimoine dont l'ostentation, génératrice de jalousie, est socialement risquée, etc.), ou les biens donnant lieu à conflit, en particulier la terre[32]. L'ensemble des stratégies interindividuelles antérieures à et vis-à-vis de l'enquête est ici oblitéré. Les notions de patrimoine et de richesse sont également culturellement codées, et peuvent ne pas correspondre aux catégories prévues dans un questionnaire. Il arrive que certains biens (relevant notamment de la sphère rituelle) appartiennent à des circuits d'échange distincts et souvent étanches, aux durées de stockage différentes : cette variation des rythmes de circulation des biens modifie le profil d'un patrimoine (Guyer, 1995). A l'inverse, comme l'avait déjà noté Gibbon, des questions importantes sont omises ou seulement traitées sur le mode oui/non, ainsi l'existence d'ouvriers agricoles (leur nombre et leurs salaires n'étant même pas demandés), alors qu'ils constituent certainement l'une des catégories sociales parmi les plus "pauvres" et vulnérables. En fin de compte, l'accumulation de lacunes de ce type peut aboutir, lors de l'exploitation des données, à des profils de niveaux de vie passablement éloignés de la réalité.

Les définitions de la pauvreté sous-jacentes aux enquêtes

Tout au long de ces enquêtes, de même que dans la plupart des indicateurs sociaux usuels, la définition même de la pauvreté reste conçue en termes d'"avoir", d'accès et de manques : accès à la santé, à l'éducation, au logement, à l'eau potable, à l'électricité, etc., i.e. aux "besoins essentiels". Ceux-ci sont considérés comme des indicateurs de besoins univer-

[32] André et Platteau (1996) ont montré sur l'exemple du Rwanda l'importance des conflits fonciers en Afrique, notant par ailleurs la divergence de leurs résultats, appuyés sur une recherche approfondie, avec ceux d'une enquête rapide, qui n'avait discerné aucun problème de ce type : on ne parle pas volontiers de questions hautement sensibles.

sels, implicitement hiérarchisés selon des normes de pays développés et établis hors de leur contexte historique et économique. Par exemple, le "besoin" d'une éducation qui aboutirait à des emplois de fonctionnaire ou de col blanc a certainement varié durant la décennie de crise et de gel des recrutements massifs dans la fonction publique antérieurs aux années 80, entraînant une modification des anticipations concernant la rentabilité de l'investissement éducatif sur la progéniture par le biais de la scolarité. D'une part, des travaux classiques sur la pauvreté, tels que ceux d'A. Sen (1981, 1987), sont faiblement intégrés, alors qu'ils ont profondément renouvelé la problématique avec les notions de dotations et d'*"entitlements"*, relations sociales conférées par l'aptitude à la production ou à l'échange, dont la carence prive d'accès à certaines ressources, en premier lieu la nourriture : la pauvreté se définit ici comme le manque de certaines capacités *("capabilities")*, telle que la possibilité de participer aux activités sociales avec dignité.

D'autre part, le registre choisi accorde la prééminence à l'interprétation statistique[33], de la façon certes la plus rigoureuse à l'intérieur de ce paradigme de mesure. On cherche à produire des indicateurs pertinents tels que les lignes de pauvreté, à partir notamment de la ration alimentaire minimum, et trois types de mesures usuelles : pourcentage de la population à la consommation (revenu) par tête en dessous de la ligne de pauvreté *(headcount index)*, "profondeur" de la pauvreté définie comme la différence entre la ligne de pauvreté et le revenu moyen des pauvres *(poverty gap index)*, "sévérité" de la pauvreté (mesure de la distribution des revenus parmi les individus situés en dessous d'une ligne de pauvreté, ou mesure de l'inégalité parmi les pauvres)[34]. Témoigne aussi de la prédominance du cadre statistique l'exploitation *ad infinitum* et rarement

[33] Ainsi les critiques adressées aux travaux d'A. Sen (Ravallion 1992b) ou les analyses théoriques de la pauvreté fondées surtout sur l'affinement de la formalisation mathématique, les différents modes de calcul de la ou des lignes de pauvreté (Ravallion 1992a) ; également le *Poverty Reduction Handbook* et le symposium édité par L. Squire (1991) qui montrent le haut niveau de technicité qui sous-tend les enquêtes.

[34] Voir par exemple pour une présentation d'ensemble Lipton et Ravallion (1995) et Ravallion (1996). Les mesures de la pauvreté les plus souvent utilisées appartiennent à la classe des indices de Foster, Greer et Thorbecke (FGT). Ils constituent un élargissement d'un indice relatif à l'individu pauvre moyen, produit du ratio de pauvreté, q/n (avec q individus pauvres et n individus au total) et du ratio d'écart de revenu, utilisé par A. Sen, $z-y_p/z$ (mesure de l'écart proportionnel de l'individu pauvre moyen par rapport à la ligne de pauvreté z, avec y_p le revenu moyen des pauvres), soit $q/n.z-y_p/z$. Les indices FGT tentent de dépasser l'individu pauvre moyen et de mesurer les pauvres parmi les pauvres avec un paramètre *x* d'"aversion pour la pauvreté", soit $1/n \sum_1^n (z-y_i/z)^x$ (cf. Kanbur, 1990).

Les lignes ou seuils de pauvreté permettent de calculer le ou les écarts de pauvreté, définis comme le montant de ressources nécessaires, en pourcentage du total de la dépense, pour atteindre le seuil de pauvreté pour ceux situés en dessous (Roe et Schneider, 1992).

synthétique sur un concept de bien-être global, de chaque volet possible (éducation, nutrition, etc.), qui n'intègre pas l'historique et les contextes socio-économiques de recueil, ou, par exemple, la disponibilité ou le goût pour les biens et services choisis dans le questionnaire. Les diverses causalités et dynamiques possibles de la pauvreté sont difficilement appréhendables ici, surtout si les enquêtes n'ont été effectuées qu'une seule fois.

Situés à l'intérieur d'une conception "modernisatrice" du bien-être, celle du paradigme de l'"institution du projet de développement" (Ferguson, 1990), de tels exercices amènent nécessairement à des résultats où les pauvres sont en milieu rural et les riches en milieu urbain. C'est le cas de toutes les enquêtes, par exemple celle qu'a étudiée Kanbur (1990) pour la Côte d'Ivoire où 60 % de la pauvreté se retrouve en zone de "savane" (de revenu moyen de 100 800 Fcfa annuels de 1985), ou celle du Ghana où la capitale Accra ne comporte que 1,8 % de la catégorie des "très pauvres" (Roe et Schneider 1992, Boateng *et al.* 1990). C'est aussi le cas de l'"enquête sur les Priorités" du Sénégal, qui montre que le revenu monétaire moyen rural est le quart de celui qui est observé en ville. L'élaboration méthodologique laisse ici pressentir une certaine circularité du raisonnement concernant les catégories de région et de revenu. En effet, plusieurs concepts y sont assimilés : faible monétarisation, faibles revenus, faibles consommations de biens et services publics et privés. Cette circularité est présente dès qu'il faut comprendre les mécanismes à l'origine des disparités de revenu (ainsi, au Sénégal, la région du Fleuve a-t-elle des revenus plus élevés que la moyenne parce qu'elle présente un degré plus élevé de diversification, ou l'inverse ?). Les causalités sous-jacentes restent inexpliquées.

Ces lacunes sont également dues aux difficultés à saisir les phénomènes d'autoconsommation et les transferts de revenu, et à penser la pauvreté autrement que sous sa version strictement monétaire. Pourtant la sensation d'être pauvre, par exemple d'un paysan, est un fait multidimensionnel, aux origines et expressions complexes. Si celle-ci apparaît dans l'exploitation des questionnaires, c'est dans le cadre et le langage de l'insertion dans le marché [35]. En outre, l'analyse en termes d'avoirs, de monétarisation, d'accès à, ou d'insertion dans les différents marchés permet une quantification sans doute nécessaire de lignes de pauvreté. Il est du même coup difficile de raisonner en termes de pauvreté relative à des environnements donnés, qui permettrait de dépasser

[35] C'est par exemple la thèse d'Iliffe (1987) analysant l'histoire de la pauvreté en Afrique comme étroitement liée à l'économie coloniale. La nature et les causes de la pauvreté ont changé durant le XXe siècle. Dans un contexte d'abondance de la terre, les formes antérieures, "structurelles", ne définissaient pas des classes de pauvres, mais des individus en situation de pauvreté parce que divers aléas les avaient empêchés de disposer de force de travail, la leur propre ou celle d'autres individus. Excepté dans certaines zones, la rareté de la terre est un facteur qui n'a émergé que lentement en Afrique.

le clivage rural-urbain et l'hypothèse a priori d'une pauvreté avant tout rurale. Celle-ci bloque la compréhension d'une pauvreté urbaine croissante, pourtant apparemment mieux dotée en termes monétaires et d'accès à des services publics : ces derniers sont certes coûteux une fois valorisés par une lecture macroéconomique des budgets publics (toujours sous-jacente à des enquêtes en principe microéconomiques) ; l'approche en termes d'accès quantitatif omet toutefois la fréquente dégradation (ou les "surcoûts informels") de ces services sociaux urbains (donc moins disponibles en réalité, Hutchful 1994 pour le Ghana). Cette perspective a ainsi des difficultés à rendre compte de certains "profils de pauvreté", comme au Sénégal, où des régions nettement plus pauvres que la moyenne nationale, consacrent un budget supérieur à cette même moyenne aux dépenses d'éducation (cas de la Casamance christianisée[36]). Ces résultats sont atypiques seulement sous l'hypothèse que le niveau de revenu détermine les choix de consommation.

L'identification des groupes pauvres

Parallèles aux enquêtes, les politiques de transferts appuyées sur les notions de ciblage et de groupes vulnérables restent le plus souvent dans un schéma *"top-down"* (des agences d'aide vers les plus démunis), non sans une connotation d'assistance ("protéger les plus pauvres"). En outre, ces politiques ont progressivement délaissé les objectifs de génération de la croissance pour ceux de réduction de la pauvreté, celle-ci pouvant être, de façon ambiguë, assimilée à la protection des groupes sociaux ("vulnérables") affectés par les réformes économiques (libéralisations, contraction des dépenses publiques, Jul-Larsen n.d.).

Les projets de transferts publics "ciblés" posent la question de l'efficacité du ciblage et des "filets de sécurité" ainsi fournis (Van de Walle, 1995), mais aussi, ce qui n'est pas équivalent, de l'identification des groupes et des mécanismes qui les rendent vulnérables, tâche délicate, car ces groupes, et donc ces mécanismes, sont hétérogènes, et ne sont pas nécessairement assimilables aux plus pauvres[37]. L'exemple du PAMSCAD ghanéen en a éclairé les difficultés. Celui-ci, dont le succès ne semble pas avoir été à la hauteur des attentes, représentait, à l'instar des enquêtes, un apport d'argent frais pour l'Etat récipiendaire. Il a consisté en une mosaïque de groupes-cibles (petits agriculteurs, ménages pauvres, jeunes ur-

[36] Voir l'"Enquête sur les priorités" du Sénégal.

[37] Sur l'exemple des projets visant à atténuer la pauvreté centrés sur la dimension financière, Hulme et Mosley (1996) analysent leur propension à ne pas préférer les vrais pauvres *(core poor)*, cible idéale mais rendant difficile l'administration concrète des projets, et soulignent également le problème que les groupes ciblés peuvent transférer eux aussi leurs subventions à d'autres groupes selon les lois du marché (par exemple intrants subventionnés à des paysans riches). Ils se réfèrent aux problèmes de ciblage analysés par Cornia et Stewart (1993).

bains sans emploi, ménages ruraux du nord) et de projets dont le caractère anti-pauvreté n'apparaît pas à première vue – centrés sur de petits travaux publics locaux, la résorption de l'habitat spontané[38], le soutien des écoles secondaires publiques rarement fréquentées par les plus démunis, et l'aide aux agents du secteur public licenciés en raison des mesures du programme d'ajustement[39]. Cette dernière "cible" sera ultérieurement une composante essentielle des "groupes vulnérables" (avec celle des "diplômés sans emplois"), pour les nombreux programmes analogues financés par l'ensemble des donateurs. Ce type de programmes n'est pas relié à une analyse systématique du poids et des revenus de ces groupes au sein de l'économie. On a pu lui reprocher de donner une prééminence aux critères sélectionnant les groupes sociaux ayant la capacité de se faire entendre *("voicing")* sur ceux qui se fondent sur l'identification des groupes réellement les plus pauvres, ou d'opérer un ciblage hétérogène[40]. Pour des raisons certes différentes, ces éléments ont pu éroder la crédibilité locale de ces programmes, tant auprès des gouvernements que des bénéficiaires. De fait, l'acceptabilité politique aisée par les gouvernements locaux de ces programmes compensatoires, fondés sur le soulagement temporaire, a été un critère de choix et de réplication implicitement reconnu par les donateurs (Nelson, 1992). Certains projets sociaux ont tenté de contourner cette appropriation des bénéfices par l'économie politique locale *via* des types de travaux ne pouvant intéresser les plus nantis (par exemple assainissement). Ils se sont néanmoins heurtés à des problèmes identiques de cohérence entre concepts et action.

En outre, de nombreux projets sont handicapés par une dispersion croissante, car la méthodologie qui s'appuie sur les groupes-cibles tend à multiplier ceux-ci. Le projet DSA a eu pour ambition de rassembler des éléments multiples, ainsi les actions adressées à la "société civile" et la mise en place d'enquêtes dans les services statistiques administratifs. Il n'a pu les articuler de façon cohérente : d'une part, en raison de l'inconciliabilité, à laquelle sont confrontés tous les bailleurs, à satisfaire à la fois les objectifs politiques à court terme des élites administratives et urbaines, dont ces mêmes bailleurs sont les interlocuteurs statutairement obligés, et les objectifs d'une "société civile" souvent réduite à l'impuissance ou à la désarticulation de par ces mêmes élites ; d'autre part, en raison des rythmes hétérogènes propres aux deux registres de projets, ceux qui doivent être "opérationnels" et "visibles" rapidement et ceux qui visent à la connaissance d'un objet ou processus donné. Ainsi les longs délais de toute

[38] L'expérience d'autres projets de réhabilitation urbaine avait déjà montré que le renchérissement des terrains qui en découle tend à profiter davantage aux classes moyennes qu'aux individus les plus pauvres.

[39] *Economic Recovery Program* (ERP).

[40] Voir Hutchful (1994) pour une critique du programme ghanéen, tenant aux délais excessifs, au grand nombre de projets et de donateurs impliqués, à son aspect de court terme, et à sa focalisation sur des "nouveaux pauvres", "politiquement volatiles". Voir aussi Gibbon (1992).

activité de collecte de données statistiques sont faiblement compatibles avec la rapidité de résultats requise par des "programmes d'urgence d'atténuation de coûts sociaux". Dans leur prémisses "antipolitiques" (selon l'expression de Ferguson au sens du déni des contextes politiques de l'aide), ces contradictions ont été difficiles à analyser et à maîtriser. L'intérêt récent pour la "faisabilité politique des réformes" traduit précisément une perception croissante de ces difficultés[41].

Un autre exemple de ces problèmes de cohérence touchant l'ensemble des agences d'aide (si toutes veulent lutter contre la pauvreté, chacune a ses propres conceptions des moyens, aboutissant souvent à des séries d'actions *ad hoc*) est la notion de "filet de sécurité" *(safety net)*, dimension fréquente des projets d'atténuation. Les groupes-cibles sont de deux ordres : les groupes "vulnérables" comme les diplômés et chômeurs urbains, et les "pauvres chroniques", pourtant manifestement distincts sociologiquement. Egalement ancienne et remise au premier plan, cette idée consiste en transferts de revenu ou en fournitures de biens et services subventionnés et ciblés permettant aux plus pauvres d'accéder à un panier de biens minimum, et elle fonde les programmes opérationnels de nombreuses institutions donatrices (World Bank, 1995a). Elle peut être entendue comme une prise au sérieux – et une confirmation – des transmissions et de l'extension de mécanismes d'appauvrissement durant les réformes, et de l'émergence d'une logique d'assistanat, pour des groupes sociaux précis, prenant le pas sur une logique de croissance. Cette idée s'inscrit dans le paradigme de la satisfaction des besoins essentiels, mais, comme le souligne P. Streeten, un programme de besoins essentiels, s'il n'est pas repris par des relais locaux, ressemble rapidement à un "programme de charité"[42]. Quelques mesures typiques des ajustements, comme la suppression des subventions étatiques aux intrants agricoles, ont précisément pu contribuer à l'aggravation de la pauvreté de certaines catégories sociales (Stein et Nafziger, 1991). Les "filets sociaux" et subventions marquent ainsi un retrait par rapport à l'orthodoxie qui a sous-tendu les politiques de stabilisation, et une reconnaissance, à la marge, de la fin des discours parfois exagérément optimistes prévoyant la croissance si les politiques appropriées sont mises en œuvre[43]. Ils marquent aussi, paradoxalement, le risque de nouvelles primes à la rente corruptive, pourtant continûment attaquée par les institutions d'aide, et de distorsions pénalisant les économies locales, agriculture et petite manufacture, lorsqu'elles produisent des biens de première nécessité faisant l'objet de subventions.

---

(41) Par exemple Haggard et Kaufman (1992), ou Haggard, Lafay et Morrisson (1995), parmi de nombreux travaux.

(42) Cité par Jul-Larsen (n.d.). Celui-ci observe que les actions de soulagement ciblées courent le risque d'être au mieux de la charité, au pire peuvent créer des déséquilibres (maintien de groupes pauvres ne pouvant plus subsister sans aide devenant concurrents d'autres groupes non aidés).

(43) Politiques qui relevaient souvent du *"wishful thinking"*, désir plus que réalité.

La disjonction vis-à-vis des autres dimensions des projets de lutte contre la pauvreté

Cet ensemble d'éléments a conduit ainsi les institutions donatrices, dans le même mouvement des "actions sociales" ciblées sur la pauvreté parallèles aux enquêtes, à favoriser la montée en puissance des ONG dans le dispositif d'aide. Ces dernières furent progressivement chargées d'une fonction de résorption de la pauvreté durant la décennie 80 (Landell-Mills, 1993). Ce choix entérine le registre de l'assistanat philanthropique dans un horizon où l'on ne parle de croissance que pour ne pas "désespérer". En demeurant dans le registre "anti-politique", il efface les contextes analysables en termes d'économie politique: les ONG locales relèvent aussi de stratégies entrepreneuriales ou de survie, ou de groupes d'intérêts. Dépendantes des donateurs qui sont leur seule sanction, ainsi que leur seul marché, elles sont par définition contraintes à épouser davantage les demandes anticipées de leurs bailleurs que les besoins réels constatés sur le terrain.

Par ailleurs, la montée en puissance des ONG et de la notion de "communauté" chez les agences[44] dénote une confiance non justifiée dans la pertinence sociologique de l'entité dite "communauté", dans une "société civile" aux vertus associatives spontanées, enfin non bridées par l'Etat, et palliant les dysfonctionnements publics. Cette "société civile", hypothèse a priori ou projection, ne correspond à aucune réalité historique relative aux procédures d'administration des Etats post-coloniaux, ni à quelque réalité de terrain, et se trouve confrontée à des sociétés africaines segmentaires, où la décentralisation politique n'a jamais signifié démocratie. La récente mise en avant du "non gouvernemental", de l'"associatif", qui, eu égard à l'économie politique des sociétés africaines, correspond souvent à des émanations de partis politiques ou de corporatismes, ou bien au groupement de quelques individus ayant compris les nouvelles règles d'attribution des fonds internationaux, dénote une vision valorisant illusoirement les processus décisionnels de type *"bottom-up"*, émanant d'un "niveau communautaire". Ne sont pas pris en compte les critères de structuration de ce dernier, pourtant souvent politiques et donc aux multiples tensions: ces structurations locales seraient de légitimité supérieure dès lors qu'elles émaneraient de la société, s'opposant ici à l'Etat. Une telle vision est liée à une conception typiquement nord-américaine de l'Etat-Léviathan[45], des *"communities"* qui seraient des centres de décision autonomes (et légitimes puisqu'exprimant au plus près les desiderata des "populations") et des associations constituant les derniers remparts contre un Etat conçu comme

[44] Par exemple le *"Poverty Reduction Handbook"*.

[45] Pourtant d'origine française, puisque La Boétie fut l'un des premiers philosophes de la "société contre l'Etat". Pour une critique des illusions des donateurs sur l'homologie entre "société civile" et ONG au sein des nouvelles "conditionalités démocratiques", et de la capacité de celles-ci à lutter contre la pauvreté, voir Chazan (1992).

le vecteur des abus contre la liberté individuelle. Elle fournit également l'arrière-plan aux références actuelles de la science politique portant sur le développement[46].

De la même manière, la dimension institutionnelle des projets anti-pauvreté se trouve prise dans des contraintes structurelles. Outre l'écart entre les enquêtes et les actions sociales entreprises avant les résultats, les institutions d'aide continuent à exclure les aspects politiques de ce type de projets[47] et simultanément en restent dépendantes. La "dimension sociale" de l'ajustement a conçu des programmes ciblés variant en fonction de contraintes politiques locales : fonctionnaires et chômeurs urbains, puis "ruraux pauvres" (groupe-cible manifeste d'autant que les enquêtes montrent aisément leur niveau de vie inférieur[48]). Les concepts de meilleure "gouvernance" et les objectifs de "renforcement" de l'administration, parallèles aux enquêtes lourdes et souvent partie du même programme, se heurtent ici aussi à un paradoxe : les fonctionnaires en question se trouvent ici désignés par des statistiques "irréfutables", comme les plus nantis du pays. Or, les grandes enquêtes sont censées aider au fonctionnement ou à la création d'administrations qui se sentent stigmatisées par les donateurs, ce qui ajoute au caractère éminemment sensible et contradictoire de ces exercices statistiques[49].

En effet, d'une part, la lourdeur des enquêtes rend difficile leur répétition, ainsi qu'une production d'informations régulières sur les évolutions, et surtout sur les dynamiques et les processus de causalité à l'œuvre déjà absents des questionnaires. La Côte d'Ivoire est ici une importante exception (avec le Ghana) : les enquêtes-ménages LSMS, ayant pu être répétées après la période 1985-88, en 1992-93, montrent une incidence de la pauvreté passant de 30 % de la population en 1985 à 46 % en 1988 et 60 % en 1992, ce qui n'est pas sans susciter des interrogations sur la pertinence des politiques adoptées localement (la disponibilité de données longitudinales indique un plus grand accroissement relatif de la pauvreté urbaine, Demery, 1994). D'autre part, liée à des objectifs de niveau très différent (efficacité des questionnaires et renforcement des capacités administratives), cette lourdeur a induit des délais de résultat – parfois de plusieurs années – accentuant la déconnexion des résultats des enquêtes d'avec les "actions sociales" et la programmation

[46] Ainsi la littérature néo-institutionnaliste relative à la "gouvernance" et à la gestion des ressources communes *("commons")*, par exemple Ostrom (1990).

[47] Ce refoulement touche également l'économie politique de la pauvreté, et notamment la responsabilité des dirigeants et groupes d'intérêt politiques dans les situations de pauvreté africaines ; voir Baulch (1996) contrastant ceci avec la réduction de la pauvreté en Asie du Sud-Est, où les résistances des élites traditionnelles ont été sérieusement battues en brèche.

[48] Comme par exemple au Sénégal, où les revenus des fonctionnaires sont 3,4 fois supérieurs à ceux des ruraux. Voir les résultats de l'Enquête Prioritaire (1993).

[49] Sur les projets de renforcement des capacités administratives, voir par exemple Lindauer et Nunberg (1994).

de l'aide aux décisions politiques et économiques des Etats concernés. De fait, les politiques sociales, comme celles qui accompagnent une dévaluation, devant l'absence récurrente de données sur les revenus ou la consommation, se retrouvent souvent principalement fondées sur des indicateurs seulement macroéonomiques[50].

Le caractère extérieur des projets est intensifié – c'est déjà perceptible dans l'organisation même de ces enquêtes – au sein d'administrations médiocrement performantes en raison de la contraction progressive des budgets publics consacrés à leur fonctionnement. En outre, ces projets absorbent durant le temps du programme une grande part des ressources humaines des services publics. Etant destinataires de ces projets, ils en sont par ailleurs très dépendants dans leur fonctionnement quotidien le plus élémentaire[51]. Les administrations, déjà désorganisées par la décennie de politiques d'ajustement réel et de surveillance des masses salariales, notamment celles de planification discréditées par rapport aux impératifs de production d'informations de court terme (Jacquemot 1991), ne rencontrent pas ici les meilleurs moyens de "renforcement de leurs capacités", objectif cependant officiel de ces exercices. Les organisations d'aide butent sur la difficulté à penser l'économie politique interne des fonctions publiques et des institutions locales: les "justifications" de l'accès aux postes administratifs, souvent non fondées sur la compétence, peuvent être renforcées par la nécessité de maintenir leur présence du côté des agences d'aide (au sens de Boltanski et Thévenot, 1987). Aboutissant à une faible efficacité, un consensus peut s'effectuer sur la continuation des projets, ou bien sur le rationnement de l'information statistique qui constitue un important ressort du pouvoir des deux parties, même si les motivations respectives sont évidemment différentes. Ainsi, en contraste avec les objectifs de renforcement des capacités statistiques visés, les données, brutes ou traitées, ont pu rester dans certains pays plus ou moins secrètes, confidentielles car concernant "l'état de la nation", sur l'initiative de l'Etat ou du donateur. En effet, moins qu'une connaissance de la situation du pays, les enjeux réels sont parfois ceux de la légitimité et du maintien des positions administratives dans leur dialogue répétitif avec les agences externes[52], entraînant des conflits potentiels sur la propriété des données: les informations statistiques sur les niveaux de vie sont en effet partout de nature "sensible".

---

(50) Par exemple de type prix relatifs des biens échangeables et non échangeables (taux de change réel).

(51) Un projet signifie la dotation de micro-ordinateurs, véhicules, enquêteurs, séminaires à Washington, etc., dispositif d'incitations non négligable dans l'état du fonctionnement hors aide des administrations. Plus encore si le projet est lourd, ces incitations conduisent souvent à délaisser l'exécution des tâches ordinaires d'un service administratif.

(52) *"Politics of non reform"* selon la juste expression de Van de Walle (1989).

Enfin dans la plupart de ces projets, les informations ou actions relatives aux pauvres, malgré les tentatives récentes d'utiliser des associations décentralisées, achoppent sur une contrainte générale du dispositif d'aide : ce dernier doit transiter et être avalisé par l'Etat, qui peut emprunter pour ces programmes. Ce dispositif doit donc maintenir celui-ci comme passage obligé des programmes d'amélioration du bien-être de "pauvres" demeurant, comme auparavant, silencieux[53]. Les institutions d'aide extérieures sont ici dans une aporie : traiter et avec les Etats et directement avec ces "pauvres". Elles ne peuvent alors que s'adresser aux organisations "représentatives de la société civile" aux garanties cependant aléatoires (Woods, 1991). Ce sont les limites d'une connaissance et d'une action sans intermédiation dont ces institutions ont une conscience croissante, malgré la littérature se développant autour du thème, difficile à concrétiser, de donner la priorité aux populations[54].

LES DIMENSIONS COMPLEXES DE LA PAUVRETÉ

Dans cette seconde partie, on ébauche un cadre d'analyse des phénomènes de pauvreté, prenant en compte les systèmes de régulation des sociétés africaines et leurs dynamiques causales. On tente d'y intégrer la dimension temporelle, les spécificités des actifs et des stratégies de couverture du risque, avec notamment la notion de réseau.

Intégrer ce cadre dans les conceptions et programmes évoqués ci-dessus ne présente pas de difficulté[55]. Il s'agit en effet davantage d'en complexifier les arguments que la forme, de relier un type d'environnement, ici marqué par l'instabilité, à des calculs individuels spécifiques, traitant l'acquisition de réseaux comme un mode de capitalisation et de diversification qui, à une période donnée, peut appauvrir, en temps et en argent, si l'on demeure dans un cadre seulement monétaire. Les données quantitatives issues d'enquêtes, décrivant un état à un instant donné et décidant *ex ante* des catégories de patrimoine pertinentes, restent alors faiblement informatives quant aux individus pauvres ou risquant de l'être, quant aux dynamiques de vulnérabilité. On rappelle d'abord la circularité des raisonnements repérable au sein des agences d'aide dès que la richesse ou la pauvreté individuelles sont référencées sur des uni-

---

(53) Comme l'a souligné l'évaluation critique effectuée par le PNUD (1990); voir aussi Gibbon (1992).

(54) *"Putting people first"*, selon l'expression habituelle. Voir Clements (1993), proposant une réadaptation des agences d'aide les obligeant à "faire du terrain".

(55) La dimension des réseaux, par exemple, a ainsi été incluse dans des questionnaires sur les firmes ghanéennes afin de montrer que celle-ci constituait un déterminant important des capacités de croissance des entreprises privées africaines (Barr, 1995).

tés d'enquête collectives, les ménages, agrégés ensuite en groupes, et sont converties en revenus et accès à des ressources monétarisés. On présente enfin les éléments d'une conception plus adaptée à l'environnement local de la pauvreté comme processus, dans des contextes économiques et politiques, i.e. la valeur des patrimoines et les droits de propriété, instables, issus de capacités à capitaliser et espérer des rendements via des droits sur les individus. Ces droits et patrimoines restent tributaires d'aléas individuels non totalement maîtrisables (âge, maladie, parenté réduite, statuts de naissance). Ils ne constituent pas des garanties permanentes car ils reposent sur un investissement sur d'autres individus également aléatoire, et sont chèrement acquis, en termes de privation de ressources actuelles (temps, revenus, produits agricoles, dépendants, etc.).

Raisonnements circulaires et classements linéaires

Les résultats d'enquêtes ou de "profils de pauvreté" disponibles en Afrique présentent le plus souvent une série de régularités et de conclusions communes. Les pauvres sont dans les zones rurales – ou, autrement dit, les ruraux sont pauvres. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, par exemple, la "savane" regroupe plus de 60 % de la pauvreté, en dessous d'une ligne basse dite d'"extrême pauvreté", et la capitale comporte le moins de pauvreté. Les producteurs vivriers sont les plus pauvres, puis viennent les agriculteurs produisant pour l'exportation, ensuite les ménages du secteur traditionnel et les ménages du secteur privé moderne avant de culminer avec ceux du secteur public, les plus riches, qui représentent moins de 1 % de la pauvreté (Kanbur, 1990 sur l'enquête effectuée en 1985). La pauvreté est ici analysée en termes de revenu (dépenses) et d'accès à des besoins essentiels définis par des indicateurs quantifiant la consommation d'enseignement, de santé, de logement. Chacun des deux critères donne le plus souvent le même classement. On trouve des résultats analogues dans l'ensemble des pays africains.

Sans contester la véracité de cette hiérarchie, celle-ci pose toutefois des problèmes d'identification des catégories : ainsi, les "planteurs" de cacao de Côte d'Ivoire, souvent analysés soit comme une "bourgeoisie" mythique, soit un pilier du capitalisme à l'ivoirienne[56], sont-ils urbains ou ruraux, pauvres ou privilégiés ? On peut également en observer le caractère tautologique. Celui-ci est issu de la définition quantitative retenue (panier de consommation des biens et services et satisfaction des besoins essentiels), ainsi que d'un lissage de la notion de pauvreté qui tend à lui faire perdre beaucoup de sa signification (les indicateurs étant construits essentiellement à partir de moyennes telles que les indices de

[56] Voir par exemple Gastellu et Affou Yapi (1982).

pauvreté, même si les concepts de "sévérité" et "profondeur" visent à dépasser ces moyennes). Cela s'exprime dans la définition fréquente, résumée par Ravallion (1994), de la pauvreté comme "manque de maîtrise *(command)* sur les besoins de consommation de base," et de la ligne de pauvreté comme "le coût de ces besoins". Seule la consommation permet de fournir une mesure qui puisse fonder des comparaisons entre différents groupes et aider à constituer un "profil de pauvreté", consommation de biens privés, mais aussi publics (éducation et santé primaires). On peut y ajouter l'omission fréquente de la qualité des biens et services du panier de consommation, notamment celle des soins et de l'éducation. Celle-ci est notoirement déficiente en Afrique, mais pourtant déterminante si l'on veut procéder à des comparaisons entre groupes sociaux, notamment ruraux vs urbains ou raisonner sur les standards de vie futurs[57]. Cette piètre qualité (qui équivaut souvent à une inaccessibilité de fait) n'est que peu prise en compte, au seul profit d'indicateurs quantitatifs de présence ou d'utilisation d'infrastructures.

Cette réduction de la pauvreté peut avoir des conséquences sérieuses. Les statistiques et indicateurs centrés sur le revenu et la consommation issus des enquêtes constituent la base des politiques publiques recommandées : celles s'appuyant sur des matrices de comptabilité sociale et leurs simulations, ou bien les programmes de noyau de dépenses publiques[58]. Ceux-ci sont des allocations budgétaires aux secteurs sociaux incompressibles. Ils font partie intégrante, avec les "filets de sécurité", des programmes des agences d'aide, déterminant les types de transferts ou subventions, ciblés ou universels, qui peuvent faire passer une population au dessus de la ligne de pauvreté (Squire, 1993). Le soulagement de la pauvreté, par le truchement de différents indices, peut aussi être intégré aux modèles de programmation financière (Chand et Shome, 1995).

Dans ce cadre, la dynamique des causalités sous-jacentes reste cependant difficile à comprendre. Par exemple, on découvre le plus souvent que les ménages avec niveau d'instruction élevé du chef de ménage sont moins pauvres, ou bien que les ménages qui diversifient leurs activités (comme au Sénégal) sont plus riches. Le sens des relations causales est ici circulaire, eu égard à la construction des catégories : avoir eu accès à l'instruction ou à d'autres activités signifie qu'on a disposé de moyens supérieurs en termes de consommation de biens, donc que l'on est moins pauvre. Les mécanismes sous-jacents ne sont pas explicités – les moins pauvres tendent-ils à investir dans l'éducation ou sont-ils moins pauvres grâce à celle-ci ? En outre, le concept de ménage reste malaisé à utiliser, car il masque l'hétérogénéité des unités qui le composent et la possession par ses membres de patrimoines distincts en son sein : ceux-ci peuvent

[57] Et si l'on veut étayer des théories de type croissance endogène.

[58] *Core Public Expenditures Programs.*

être redistribués ou non, en fonction de règles précises et variables selon les sociétés. Par exemple, à côté de revenus agricoles collectifs, ceux tirés d'activités individuelles (artisanat, commerce, parcelle personnelle) peuvent être conservés pour soi[59]. Des groupes observés sur le terrain comme particulièrement vulnérables ne sont pas analysés[60]. Le concept de biais urbain, stigmatisant les citadins comme groupe de pression[61] oblitère la compréhension, par ces enquêtes, de la pauvreté urbaine. De toutes façons, celle-ci est le plus souvent "ciblée" a priori par les agences *via* des programmes spécifiques, ne comportant pas d'enquête préalable[62]. Selon les mêmes raisonnements circulaires, et par définition (monétarisation de la consommation et accès à des infrastructures et services coûteux et plus densément distribués), les urbains ont nécessairement des niveaux de vie plus élevés. Un autre exemple est celui du secteur informel, créateur d'emplois en temps de crise, donc dynamique : il ne peut en être autrement puisque par définition, en dehors du formel et de l'informel, le marché du travail ne comporte pas d'autres secteurs. Certaines enquêtes utilisant des cadres conceptuels moins tautologiques montrent pourtant un appauvrissement manifeste du secteur informel, même créateur d'emploi, durant la dernière décennie[63]. Elles soulignent surtout la précarisation des emplois créés dans ce secteur, ainsi que sa probable saturation (DIAL, 1995).

La pauvreté comme processus : mécanismes d'assurance et calculs intergénérationnels

Tenter d'analyser des évolutions est difficile en l'absence d'autres sources[64], les informations instantanées étant limitées par le fait qu'elles ne fournissent pas les critères d'appauvrissement ou d'enrichissement et ne décrivent pas les diverses stratégies mises en œuvre en période de récession. Les analyses anthropologiques ou historiques ne servi-

[59] Ce fait, largement attesté par la littérature anthropologique, est rappelé par Mahieu (1990). Il est de plus en plus pris en compte, comme le montre le débat sur les modèles unitaires vs collectifs du ménage (voir par exemple Alderman *et al.* 1995).

[60] L'enquête pauvreté au Mali (Meyer 1993) souligne cependant l'importance de ces groupes non postulés *a priori*, ainsi les ouvriers agricoles.

[61] Inauguré en particulier par Bates (1981) et Lipton (1977 et 1988), et une abondante littérature sur la pauvreté des ménages agricoles. Le stéréotype du "biais urbain", souvent inadéquat, a déjà été contesté, par exemple par Jamal et Weeks (1993) ou Varshney (1993).

[62] De type travaux communautaires ou d'intérêt public pour les plus pauvres ; *cf. supra*.

[63] Ainsi, sur le cas du Cameroun, les enquêtes de DIAL (Cogneau *et al.* 1994).

[64] Qui seraient fondées par exemple sur des matrices de comptabilité sociales, rarement disponibles en Afrique, et qui de toutes façons requièrent des enquêtes.

raient qu'à définir de possibles "participations communautaires", sans problématiser le concept éminemment relatif de communauté. Elles sont également confinées à l'élaboration d'"évaluations des bénéficiaires" *("beneficiaries assessments")*, autrement dit à un sondage des opinions des "populations", *via* les associations supposées les représenter (Salmen, 1987) ou à la conduite d'"enquêtes communautaires" réduites à une sectorisation des aspects "sociaux" (l'éducation, la santé, la nutrition).

Or, en dehors de causes conjoncturelles très diverses, la pauvreté "structurelle" selon l'expression d'Iliffe (1987), antérieure en Afrique à celle découlant de l'urbanisation et du salariat, est liée à deux grands types de rareté en facteurs : travail dans un contexte d'abondance de terre, terre dans un contexte de pression démographique[65]. Le travail fait ici référence soit à la capacité individuelle (dont sont privés les très jeunes, les vieux, les malades), soit à la capacité de bénéficier du travail des autres, *via* des systèmes de règles coutumières ou des contrats (métayage, salariat). La pauvreté est également liée à l'existence de systèmes de protection sociale, soit fournis par l'Etat, soit par les institutions sociales, *via* les liens de parenté ou d'autres réseaux. Les faibles niveaux de richesse des Etats limitent fortement leur capacité de protection[66]. Les stratégies de sécurisation tendent à faire émerger des réseaux de parenté étendus gérant la production agricole, permettant ainsi des économies d'échelle et de coûts de transaction, et le regroupement du travail et du risque. Le caractère souple et collectif des droits de propriété leur permet de s'adapter aux aléas culturaux et démographiques. Dans un environnement à rareté de terre, ces stratégies consistent davantage en diversification des activités (von Braun, 1991). La protection offerte par les réseaux de parenté ou autres aux pauvres "structurels" n'est cependant pas uniformément efficace, puisqu'elle est par définition réservée à certains individus en fonction de règles d'appartenance et des droits et obligations qui s'y attachent. Ceux qui ne sont pas membres ne peuvent bénéficier de protection et de transferts (en nourriture, en argent). Ils ont donc la plus grande probabilité d'être les pauvres absolus[67].

Dans les projets et enquêtes évoqués ci-dessus, on note l'absence du niveau et de l'évolution des revenus des différentes catégories sociales, qui sont un élément des capacités de redistribution, ainsi que des mécanismes qui fondent l'aptitude individuelle à effectuer et à être le destinataire de cette redistribution : en particulier les statuts sociaux, qui ne

[65] Plus spécifique à l'Afrique des Grands Lacs.

[66] En 1985, les dépenses publiques consacrées à la protection sociale en Afrique sub-saharienne, un peu inférieures à la moyenne des pays à bas revenus, se situaient à 10,7 % des budgets (von Braun, 1991). Cet auteur rappelle la corrélation entre le revenu par tête et les dépenses publiques affectées à la sécurité sociale.

[67] Sous un autre angle, Platteau (1991) analyse en profondeur le débat entre l'approche des sociétés villageoises traditionnelles en termes "d'économie morale" (protection par la communauté) vs "d'économie politique" (calculs individualistes).

sont pas des contrats. Les sociétés africaines peuvent être très hiérarchisées, voire "castées", outre l'importance attachée au statut d'aînesse (en terme d'âge ou d'ancienneté des droits fonciers d'un lignage par rapport aux immigrants ultérieurs, par exemple). Ces statuts ouvrent des droits sur le travail de dépendants, sur la fécondité des femmes, donc sur la main-d'œuvre future, et sur des transferts de biens et de services (nourriture, "tributs" en argent ou nature), dont la contrepartie peut être nulle ou différée. Liés à des devoirs, ces statuts présentent une protection plus flexible contre l'incertitude et les aléas imprévisibles que les contrats. Ces devoirs ne s'appliquent cependant pas uniformément et discriminent les individus. Les statuts génèrent également des inégalités invisibles dans les seuls termes de revenus monétaires actuels et si l'enquête se cantonne à une seule période: les uns bénéficient d'un "à valoir", les autres voient leurs ressources apparentes diminuer (en travail, revenus, etc.).

Un autre mécanisme essentiel de basculement dans la pauvreté tient aux aléas démographiques et à ceux du cycle de vie: selon les sociétés, stérilité, maladie, situation d'orphelin, décès ou émigration de la descendance. Les individus affectés par ces aléas sont situés hors des réseaux, qui ne fonctionnent de façon altruiste que pour leurs membres, et sont exclus des transferts. De même, à l'intérieur même d'une unité de production (ou de consommation ou de résidence, i.e. "ménage", maisonnée, lignage), ces mécanismes ne s'appliquent pas également, car le contrôle des ressources et la redistribution incluent ou excluent certains membres (les cadets, les descendants de co-épouses, les adoptés, les veufs, les descendants de captifs, etc.). La récession des années 80 a pu accentuer ces processus. Au Sénégal par exemple, certaines données sociales[68] suggèrent un accroissement de la pauvreté et des écarts de revenus en milieu urbain et donc l'apparition de blocages dans les circuits de transferts, ainsi que les multiples dimensions du niveau de vie et des choix de consommation[69].

Les notions d'aide et de pauvreté telle que présentées dans la première partie prennent également peu en compte d'autres mécanismes, ceux qui régissent l'insertion ou les barrières à l'entrée dans les différents marchés, de même que les conditions nécessaires pour se maintenir dans ceux-ci, y compris dans le secteur dit "informel". La pauvreté est liée aux activités à faible droit d'entrée, à forte concurrence. Les activités à droits élevés (capital, qualification) et à meilleur rendement, donc la diversification comme assurance contre le risque, ne sont pas accessibles à tous.

[68] Calculées par le PNUD, par l'Enquête sur les Priorités de 1991-92, s'ajoutant à la chute de la consommation de certains biens usuels montrée par Duruflé (1992).

[69] Exemples parmi d'autres, à côté d'un revenu moyen très faible, la majorité (64 %) des ménages sénégalais sont propriétaires de leurs logements; les achats de thé représentent presque le quart des achats de riz.

Dercon et Krishnan (1995) relèvent à juste titre que ces barrières sont difficiles à capter dans les questionnaires. Même dans le secteur informel censé être dépourvu de barrières à l'entrée, les activités des agents sont souvent conditionnées par des dotations ou handicaps immatériels liés à l'éducation ou à la disponibilité en temps. Elles le sont aussi par des mécanismes de couverture contre les aléas et la variabilité du revenu, par exemple l'existence d'une activité sûre, de type fonction publique, d'un membre du ménage (Sindzingre, 1995, pour le cas du Bénin – cette anticipation sur la sécurité a été déstabilisée, avec des conséquences en chaîne, par les licenciements liés aux réformes dans la fonction publique). L'appréhension de la pauvreté découlant de multiples processus échappe aux dispositifs seulement descriptifs et statiques évoqués plus haut. La capacité d'accès à des rentes ou à des biens facilitant les revenus futurs, que peut conférer par exemple le travail salarié, public mais aussi privé, notamment la capacité à dégager du temps libre (la possibilité de pluriactivités), et la possibilité de rentrer dans les réseaux contrôlant certaines activités (commerce, transformation artisanale) sont cependant des critères déterminants pour apprécier la vulnérabilité.

Les enquêtes visent à déterminer avec précision les seuils de pauvreté[70], essentiels pour analyser les effets de discontinuité et de basculement, les situations au-dessus et en-dessous des lignes, et donc les politiques publiques appropriées. Cependant, la quantité de données chiffrées discriminant les différents profils de pauvreté ne permet pas de comprendre les types de chocs et les mécanismes de transmission qui font passer d'un niveau à un autre, en dehors des chocs externes (sur les marchés). Il s'agit en particulier des dispositifs d'assurance et de protection sociale, essentiels dans les sociétés africaines, qui, en l'absence de protection sociale étatique et dans le contexte d'un marché de l'assurance imparfait, maintiennent le revenu par le biais de transferts[71]. Ces dispositifs considèrent les individus comme des biens, des actifs *(assets)*, autrement dit un patrimoine. La littérature est surtout centrée sur la famille et la parenté. On insiste ici, ce qui est moins fréquemment abordé,

[70] Fournis par les différents indices FGT. Voir par exemple Atkinson (1975), Hagenaars (1986), Bourguignon et Fields (1994). Voir Hulme et Mosley (1996, chap. 5) sur le débat entre approches réductionnistes et holistiques de la pauvreté, et les enjeux stratégiques de définition : les premières privilégient des politiques publiques de "promotion" (faire passer les pauvres au-dessus de la ligne), les secondes celles de "protection" contre les aléas issus de pertes de revenus ou d'autres droits.

[71] La littérature est très vaste sur le traitement du risque et les comportements d'épargne dans le cadre de marchés imparfaits de l'assurance et du crédit dans les pays en développement, notamment dans les sociétés rurales. Voir par exemple Rosenzweig (1988), Bardhan (1989), Udry (1994), Platteau (1991), Besley (1995). Les remarques synthétiques notées ici valent certes pour ces sociétés rurales, aux modes d'organisation lignagers complexes et variables, impossibles à détailler dans cet article, mais, comme le montrent de multiples monographies sociologiques ou anthropologiques, ces modes n'ont pas disparu en milieu urbain.

sur les autres ensembles de droits ouverts par des appartenances à de multiples réseaux[72]. En Afrique, l'existence de ces dispositifs a des racines historiques profondes, liées à l'ancienneté de l'instabilité monétaire, dès la période précoloniale, et à la difficulté de sécuriser les patrimoines. Guyer (1995) a montré que les monnaies ont conservé un statut colonial, n'étant pas dotées d'une fonction de signe d'équivalence général : en situation d'instabilité, les actifs sécurisés prennent des formes visant à minimiser l'incertitude sur les types de biens pouvant encore avoir de la valeur à long terme. La descendance en est un exemple connu, sa valeur n'étant pas tributaire des fluctuations des monnaies.

Une première spécificité est le risque intrinsèque à ce type d'"actifs", qui induit des stratégies de diversification et des horizons temporels courts qui peuvent produire des effets inverses des garanties recherchées, peu propices à la mise en place de ressources productives stables. *"Aucune condition n'est permanente"*, selon la juste expression de Berry (1993) à propos des dynamiques du changement des sociétés agraires de l'Afrique subsaharienne à l'époque coloniale et post-coloniale. Elle rappelle que, sur la durée, l'accès aux facteurs, terre, travail, capital, a dépendu de règles et de transactions au caractère ambigu et négociable ; il est alors rationnel de rechercher d'abord la capacité à négocier, à laisser les options ouvertes et à établir des connexions sociales qui ne soient pas nécessairement immédiatement profitables. Deux points sont ici à souligner. Tout d'abord, historiquement, l'adhésion à des réseaux d'appartenances multiples et diversifiés, liés à la parenté, mais aussi aux occupations, aux territoires, etc., a toujours fonctionné comme couverture du risque, dans des contextes marqués non seulement par l'absence de protection sociale étatique, mais aussi par l'instabilité politique et économique et par la multiplicité de droits de propriété superposés (Berry, 1995). Cette multiplicité a pu représenter un dispositif flexible d'accès aux ressources, mais des chocs comme l'appropriation privée ou étatique, et les conflits fonciers qui en ont découlé, ont contribué dans la période post-coloniale à accentuer l'instabilité (Shipton et Goheen, 1992).

Ensuite, même si on considère classiquement l'accumulation de réseaux comme une capitalisation pour la retraite et les générations futures, une diversification de portefeuille, l'instabilité des environnements ne garantit même pas que ces réseaux aient un rendement. Ils peuvent devenir inefficaces car trop démunis ou susceptibles de rupture du circuit des droits "à valoir" (du fait de passagers clandestins, de migrations, ou du chômage – effets de chocs comme les réformes de politiques publiques, la saturation de certains marchés, etc.). Les anticipations sur les

[72] La pauvreté a été analysée en termes de dotation et de contrôle insuffisant des actifs productifs (de Janvry et Sadoulet, 1995), mais ceux-ci sont conçus ici comme actifs agricoles, relatifs à la force de travail et migratoires : les stratégies intertemporelles d'assurance et de diversification ne se limitent cependant pas à cette dernière catégorie.

rendements des dons passés (en temps, en travail, en argent liquide, par exemple) peuvent être déstabilisées et les sacrifices antérieurs inutiles. S'instaure un régime de perpétuelle négociation des règles, un rétrécissement de l'horizon sur le court terme, où demeurent les deux stratégies complémentaires, celle des liquidités de court terme, migration, activités non agricoles, au détriment de l'investissement, et celle de la multiplication des descendants, dont la valeur est moins sujette à l'aléa. Egalement, l'instabilité tend à faire adhérer à des réseaux de plus en plus multiples ou purement situationnels, de moins en moins institutionnalisés (cérémonies, sectes religieuses[73], associations sportives, d'originaires, etc.), orientés au jour le jour et dont les coûts vont croissant. Comme le rappelle Berry (1993)[74], ces processus génèrent une mobilité accrue des individus et des ressources, ayant permis de s'adapter à des chocs majeurs, mais ils diminuent les capacités d'action collective ou de consolidation du capital et des connaissances. Tant du point de vue individuel qu'agrégé, ces processus créent des situations d'insécurité, et dénotent des mécanismes de protection ou de basculement vers la pauvreté aux dimensions plus vastes.

Une seconde spécificité est que ces dispositifs d'assurance peuvent diminuer le revenu ou la consommation d'un individu à une période donnée, car ils ont un coût significatif en terme de transferts d'actifs, même s'ils représentent des revenus ou de moindres coûts futurs (lissage du revenu). Ces dispositifs prennent diverses formes : dons de nourriture, d'argent, de travail, de temps, participation à des cérémonies, paiements réguliers aux associations, formes de crédit utilisant les individus, adoption, prise en charge de parents, de membres de réseaux, contrats évolutifs[75], etc. Ces coûts ne sont pas capturés par les indicateurs sociaux, ni par les enquêtes évoquées plus haut. Celles-ci verront là des individus plus pauvres, sans pouvoir connaître leur éventuelle possession de meilleures assurances sociales, leur achat de droits, leur patrimoine en débiteurs : acquisition volontaire de dépendants, diversification des alliances matrimoniales, adhésion à des réseaux et appartenances de toutes sortes, tous générateurs de coûts de transaction élevés. Le niveau contemporain de revenu appréhendé par les enquêtes reflète un moment parti-

[73] L'adhésion, parfois simultanée, à des religions étant un instrument typique de protection contre l'incertitude – celles-ci prolifèrent en Afrique sub-saharienne sur l'effritement des appartenances rurales traditionnelles. En particulier, la conversion aux grandes religions, ainsi l'islam, représente l'entrée dans des réseaux économiques, commerçants, plus efficaces car plus "mondialisés".

[74] Notamment le chapitre 8, "Time is of the essence".

[75] Historiquement, comme l'ont analysé Lovejoy et Falola (1994), le prêt sur gages de dépendants, forme de transfert d'individus différente de l'adoption ou de l'esclavage, car rachetables, ne représentait pas seulement de l'échange de travail vs. des liquidités, mais aussi une option pour une meilleure éducation de l'individu "prêté", la possibilité de lever rapidement de l'argent, et de cimenter une relation avec des lignages de statut supérieur. Sur la possibilité de contrats agricoles évolutifs, voir la revue critique de Lambert et Sindzingre (1995).

culier d'un cycle de dettes et de créances, elles-mêmes risquées. Dans le cas des groupes de parenté, Collier et Garg (1995), par exemple, ont montré l'efficacité de ce type d'organisation dans les sociétés où les actifs commercialisables sont peu nombreux, où prédominent les services, et où l'assurance ne peut être achetée sur un marché. En l'absence de protection sociale publique, l'insertion dans de multiples réseaux, tout comme la nombreuse progéniture, forment un patrimoine virtuel et activable en cas d'aléa, chaque individu arbitrant évidemment sur le coût de l'entretien de ces liens, en fonction des problèmes qu'il anticipe et de ce qu'il espère recevoir de ces "investissements".

En effet, s'ils sont corrélatifs de dettes et d'obligations, ces liens ouvrent des droits et créances futurs, qui sont l'objet pour chaque agent de complexes calculs intergénérationnels; les mécanismes d'assurance sous-jacents à cette "acquisition d'obligations", s'accompagnant de transferts de temps et de revenus, ne concernent pas seulement un seul individu, mais sont transmissibles ou sont héritables par des ayant-droits des générations suivantes. La possession de créances-dettes permet l'insertion dans des circuits plus larges (de créances-dettes) qui sont un patrimoine activable pour les générations futures. Contrairement à des présupposés répandus sur les économies africaines, l'altruisme n'est en rien "communautaire", et demeure étroitement encadré par ce dispositif de calculs précis sur les créances ouvertes. Ainsi, les niveaux de revenus réels ou anticipés ne peuvent être entièrement saisis par des enquêtes limitées à une période donnée, même répétées sur quelques années[76]. L'accès aux ressources dépend de l'influence dans les négociations sur les droits de propriété ou la production, et cette influence dépend de la capacité à mobiliser d'autres individus (Berry, 1993)[77]. Selon un adage ivoirien, récurrent en Afrique subsaharienne, "la solitude est la vraie pauvreté"[78].

[76] La difficulté à estimer les évolutions de la pauvreté à partir d'une information sur les revenus sur une année ou courte période est soulignée par Bourguignon et Morrisson (1992), à propos de la Côte d'Ivoire, qui font l'hypothèse d'un appauvrissement urbain, accentué par les hausses de prix entraînées par les programmes de stabilisation. Elle est également soulignée par Appleton (1996); celui-ci rappelle un problème supplémentaire : même si l'on dispose d'enquêtes séparées de plusieurs années, elles peuvent ne pas suivre les mêmes méthodologies et suggérer des évolutions erronées.

[77] Berry explique ainsi que, dans ce contexte, par exemple, il peut alors être rationnel de ne pas licencier des employés en surnombre, de travailler gratuitement, de ne pas faire valoir ses droits fonciers, etc.

[78] Dans le nord rural de la Côte d'Ivoire, le mot utilisé pour désigner l'individu riche est "celui qui dispose de beaucoup de gens". Les individus ayant des difficultés à maintenir un niveau de consommation de survie étaient les individus isolés, en raison de conflits, d'aléas démographiques tels que les décès ou la migration de leurs parents, etc. Les unités d'appartenance dont ils ne sont pas membres, autres lignages ou réseaux, ne sont pas tenus à des transferts de solidarité à leur égard. Un individu malade peut être laissé sans soin si, par exemple, il s'est exclu de lui-même de sa classe d'âge en ne s'acquittant pas des cotisations prescrites tout au long du cycle de vie. Voir Sindzingre (1985).

Ces divers réseaux et appartenances plus ou moins volontaires s'additionnent aux relations issues des droits *(entitlements)* sur les ressources découlant de la production, de la force de travail et du commerce, définis par A. Sen. Ce dernier concept est cependant davantage axé sur une transaction donnée que sur une perspective intertemporelle de cycles de créances et de dettes. Dans leur ensemble, toutes ces relations font des revenus actuels ou même de l'état nutritionnel à un instant donné des indicateurs insuffisants de pauvreté et de vulnérabilité[79]. Les politiques publiques appuyées seulement sur ces critères risquent de manquer d'autres catégories de pauvres.

Enfin, la perception par les intéressés eux-mêmes d'être ou non pauvres, est loin de toujours recouper l'échelle construite par les données statistiques : les "pauvres" isolés par les statistiques constituent rarement une unité sociologique[80]. Richesse et pauvreté ne sont pas des *"substances mesurables, dont la possession pourrait être indexée sur une échelle linéaire"* (Ferguson, 1992 sur l'exemple du Lesotho), mais des concepts compliqués par le fait que les échanges entre différentes catégories de biens sont culturellement et "moralement" déterminés, rendant délicates les comparaisons entre patrimoines.

REMARQUES CONCLUSIVES

Ces réflexions n'ont pas seulement eu pour objectif de souligner les défauts des dispositifs de mesure, difficilement évitables. Elles ont examiné les contraintes tenant à la logique interne des agences d'aide et à la mise en œuvre de projets de lutte contre la pauvreté. Elles ont tenté de montrer que les situations de pauvreté sont les conséquences de processus particuliers aux environnements africains, analysés par des disciplines connexes, histoire, anthropologie, science politique, que l'économie peut prendre en considération : les dynamiques décrites ci-dessus peuvent s'intégrer dans les enquêtes, dont les questions ne reflètent jamais que la représentation préalable d'un problème. Moins qu'à des difficultés techniques ou à un cadre d'analyse microéconomique inédit (ce qui n'est précisément pas le cas des phénomènes de risque et d'assurance), leur omission tient davantage à l'économie politique des institutions en présence (Etats et agences d'aide), et à la stabilisation d'une prééminence conceptuelle d'une économie quantitative dubitative à l'égard de phénomènes qualitatifs fluctuants et pluridimensionnels. Celle-ci facilite une lecture

[79] Voir Sen (1987), ou d'un point de vue macroéconomique, les thèses néostructuralistes, Taylor (1991).

[80] Jul-Larsen (n.d.). Voir par exemple Ogien (1983) sur la pauvreté en Israël, qui montre le lien entre l'existence d'enquêtes sur les pauvres et le concept d'assistanat.

rapportant à des caractéristiques stylisées des marchés des multiplicités de comportements, notamment ceux se référant aux règles de l'action collective. Ces limites, qui relèvent d'une épistémologie des concepts de l'économie, bien au-delà du champ de cet article, ne sont pas propres aux thèmes traités par l'économie du développement. Du point de vue des politiques à mettre en œuvre, si l'accumulation de réseaux et prises en charge solidaires privées répond à des environnements – valeurs et droits – perçus comme instables, à des institutions étatiques non crédibles, ou à l'absence de marchés du crédit et de l'assurance, les agences d'aide peuvent centrer leurs actions sur leur édification et celle de droits qui rendraient les marchés informels non nécessaires. Ces agences n'y parviennent que difficilement, captées dans leur logique institutionnelle interne, dans leur dialogue avec des régimes politiques dont l'illégitimité incite les administrés à l'informalisation, et parce que la création de marchés et des institutions qui les régulent ne peut être qu'endogène, donc une tâche qui échappe au mandat et à la position d'extériorité de ces agences. Ceci n'obère pas ce qui pourrait être un programme possible, une fois résolus les phénomènes de contraction et de "fatigue de l'aide" actuels, et la guerre froide désormais finie. Les enjeux précédents avaient mis à l'arrière-plan ces dimensions du développement.

Ces remarques suggèrent également un cadre d'interprétation plus général : à l'instar des origines des institutions de comptage des sujets ou des administrés dans les pays industrialisés après le XVIIIe siècle, les modalités de questionnement déterminent les réponses audibles. L'identification statistique des pauvres suit une histoire étroitement associée aux stratégies et "gouvernementalités", selon le terme de M. Foucault, des Etats, et dans les pays en développement, des agences d'aide. En Afrique, celles-ci ont été conduites à jouer de plus en plus le rôle des Etats. Cette identification est partout liée à une instrumentalisation des catégories de mesure, définies à des fins de cadrage de politiques économiques, par exemple l'ajustement pour les pays africains : mesurer pour gouverner[81].

Il existe cependant une notable différence avec les Etats européens : ces institutions donatrices qui mettent en œuvre le processus statistique restent extérieures aux Etats et, faute de réfléchir sérieusement à l'économie politique, affrontent de réelles difficultés à respecter leurs objectifs officiels, à être "internalisées", à ne pas demeurer à la fois les seuls commanditaires et usagers de leurs projets (Collier, 1991). Par ailleurs, l'accent mis par les agences d'aide sur les subventions et les "filets de sécu-

[81] Comme l'ont analysé, après M. Foucault, Procacci (1993), Donzelot (1984). Les différences et analogies entre les deux processus, en Europe et en Afrique, relèvent une étude approfondie qui reste à faire, et qui serait riche d'enseignement. B. Lautier est ici remercié d'avoir signalé les recherches de G. Procacci.

rité" destinés aux plus pauvres[82] signale implicitement une déconnexion du registre opérationnel d'avec le registre théorique libéral qui en constitue le cadre. Cette déconnexion participe peut-être des mêmes processus de lutte contre la paupérisation ayant accompagné le développement du marché : les institutions donatrices, vis-à-vis des pays en développement, se retrouvent contraintes aux mêmes actions philanthropiques qui furent ressenties comme nécessaires par les Etats européens du XIXe siècle[83]. En Afrique, cet accent dénote aussi un constat réaliste sur les priorités postérieures à une période de chocs plus ou moins pris au sérieux par les responsables politiques locaux et d'ajustements plus ou moins ajournés[84], ainsi qu'une visibilité accrue de la pauvreté. Les donateurs sont dans la ligne de mire, non pour de vaines critiques a priori, mais parce que, comme le souligne Azam (1994), la faible influence politique des pauvres dans les pays en développement conduit à ce qu'il ne reste plus que les agences externes pour agir en vue d'améliorer leur existence.

BIBLIOGRAPHIE

ALDERMAN (H.), CHIAPPORI (P.-A.), HADDAD (L.), HODDINOTT (J.), and KANBUR (R.), 1995 — Unitary versus collective models of the household : is it time to shift the burden of proof?, *World Bank Research Observer*, 10, 1, February, pp. 1-20.

ANDRÉ (C.), PLATTEAU (J.-P.), 1996 — Land Tenure Under Unendurable Stress : Rwanda Caught in the Malthusian Trap, Namur, *Cahiers de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales*, n° 164.

APPLETON (S.), 1996 — Problems of measuring changes in poverty over time : the case of Uganda 1989-92, *IDS Bulletin*, 27, 1, January, pp. 43-55.

ATKINSON (A. B.) ,1975 — *The Economics of Inequality*, Oxford, Clarendon Press.

AZAM (J.-P.), 1994 — The uncertain distributional impact of structural adjustment in sub-Saharan Africa, *in :* VAN DER HOEVEN (R.)

[82] Ainsi, par exemple, les mesures d'accompagnement de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994.

[83] Voir par exemple Donzelot (1977).

[84] Selon l'expression d'E. Berg (1990).

and VAN DER KRAAIJ (F.), eds., *Structural Adjustment and Beyond in Sub-Saharan Africa*, London and Portsmouth, Currey and Heinemann.

BANQUE MONDIALE, 1990 — *Rapport sur le développement dans le monde: la pauvreté*, Washington D.C., Banque Mondiale.

BARDHAN (P.), 1996 — Efficiency, equity and poverty alleviation: policy issues in less developed countries, *Economic Journal*, 106, September, pp. 1344-1356.

BARDHAN (P.) ed., 1989 — *The Economic Theory of Agrarian Institutions*, New York, Oxford University Press.

BARR (A.-M.), 1995 — The missing factor: entrepreneurial networks, enterprises and economic growth in Ghana, Oxford, Centre for the Study of African Economies, working paper WPS/95-11.

BATES (R.), 1981 — *Markets ans States in Tropical Africa*, Berkeley, University of California Press.

BAULCH (B.) ed., 1996 — Poverty, policy and aid, n° spécial de *IDS Bulletin*, 27, 1, January.

BERG (E.), 1990 — *Adjustment Postponed*, Dakar, USAID.

BERRY (S. S), 1993 — *No Condition is Permanent: The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, University of Wisconsin Press.

BERRY (S. S.), 1995 — Stable prices, unstable values: some thoughts on monetization and the meanings of transactions in West African economies, *in:* GUYER (J. I.) ed., *Money Matters: Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth and London, Currey and Heinemann.

BESLEY (T.), 1995) — Savings, credit, and insurance, *in:* BEHRMAN (J.) and SRINIVASAN (T. N.), eds., *Handbook of Development Economics*, New York, Elsevier Science.

BOATENG (E.O.) *et al.*, 1990 — Un profil de pauvreté au Ghana, 1987-88, Washington D.C., Banque Mondiale, document de travail DSA n° 5.

BOLTANSKI (L.) et THÉVENOT (L.), 1987 — *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF.

BOURGUIGNON (F.) et FIELDS (G.), 1994 — Discontinuous losses from poverty, generalized measures and optimal transfers to the poor, mimeo, Paris, DELTA.

BOURGUIGNON (F.) et MORRISSON (C.), 1992 — Ajustement et équité dans les pays en développement : une approche nouvelle, Paris, OCDE, Centre de Développement.

BRAUN (J.) von, 1991 — Social security in Sub-Saharan Africa : reflections on policy challenges, *in :* AHMAD (E.), DREZE (J.), HILLS (J.) and SEN (A.), eds., *Social Security in Developing Countries*, Oxford, Clarendon Press.

CHAND (S. K.) and SHOME (P.), 1995 — Poverty alleviation in a financial programming framework : a integrated approach, Washington D.C., International Monetary Fund, working paper 95/29.

CHAZAN (N.), 1992 — Africa's democratic challenge, *World Policy Journal*, 9, 2, Spring, pp. 279-308.

CHERVEL (M.) et ASSIDON (E.), 1991 — *Evaluation de la politique française de coopération dans les secteurs plan-statistique*, Paris, rapport pour le ministère de la Coopération.

CLEMENTS (P.), 1993 — An approach to poverty alleviation for large international development agencies, *World Development*, 21, 10, pp. 1633-1646.

COGNEAU (D.), RAZAFINDRAKOTO (M.) et ROUBAUD (F.), 1994 — Le secteur informel crée-t-il sa propre demande ?, doc. n° 94091, Paris, DIAL.

COLLIER (P.), 1991 — Africa's external economic relations : 1960-90, *African Affairs*, 90, pp. 339-56.

COLLIER (P.) and GARG (A.), 1995 — On kin groups and employment in Africa, Oxford, Centre for the Study of African Economies, working paper WPS/95-16.

CONEIN (B.) *et al.*, eds., 1993 — *Les objets dans l'action*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

CORNIA (G. A.) and STEWART (F.), 1993 — Two errors of targeting, *Journal of International Development*, 5, 5, pp. 459-496.

COUR (J. M.), 1994 — The real economy of the West Africa region : retrospective analysis 1960-1990 and alternative visions for 2020, Paris, OCDE, BAD, Club du Sahel, WALTPS working paper n° 2.

DAYTON (J.) *et al.*, 1993 — Country policies for poverty reduction : a review of poverty assessments, Washington D.C., the World Bank, Education and Social Policy Discussion Paper n° 15.

DEMERY (L.), 1994 — Côte d'Ivoire : fettered adjustment, *in :* HUSAIN (I.) and FARUQEE (R.), eds., *Adjustment in Africa*, Washington D.C., the World Bank.

DERCON (S.) and KRISHNAN (P.), 1995 — *Income portfolios in rural Ethiopia and Tanzania: choices and constraints*, Oxford, Centre for the Study of African Economies, working paper WPS/95-12.

DESAI (M.), 1993 — Human development index: a survey of recent reviews, mimeo, Paris, ENSAE, Séminaire d'économie du développement.

DIAL, 1995 — Développement social en Afrique sub-saharienne: les changements sociaux face à la crise sont-ils viables à long terme?, mimeo, Royaumont, Orstom, ministère des Affaires Etrangères.

DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE (SADIO (A.)), 1993 — *Enquête sur les priorités: Résultats préliminaires*, Dakar, projet Dimensions sociales de l'ajustement.

DONZELOT (J.), 1977 — *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit.

DONZELOT (J.), 1984 — *L'invention du social*, Paris, Fayard.

DUMONT (J.-C.), 1994 — La place des indicateurs sociaux dans la mesure du développement, Paris, DIAL, document de travail 1994-15/T.

DURUFLÉ (G.), 1992 — *Contraintes, tendances et perspectives de l'économie sénégalaise*, Paris, Caisse Française de Développement.

ENGBERG-PEDERSEN (P.), GIBBON (P.), RAIKES (P.) and UDSHOLT (L.), eds., 1996 — *Limits of Adjustment in Africa*, Copenhagen, Centre for Development Research, Oxford and Portsmouth, Currey and Heinemann.

FERGUSON (J.), 1990 — *The Anti-Politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.

FERGUSON (J.), 1992 — The cultural topography of wealth: commodity paths and the structure of property in rural Lesotho, *American Anthropologist*, 94, 1, March, pp. 55-73.

GASTELLU (J.-M.) et AFFOU YAPI (S.), 1982 — Un mythe à décomposer: la bourgeoisie de planteurs, *in:* FAURÉ (Y.-A.) et MÉDARD (J.-F.), eds., *Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

GERVAIS (R.), 1994 — Can counting and comparing help fertility measurement? Time will tell, mimeo, Baltimore, John Hopkins University.

GIBBON (P.), 1992 — The World Bank and African poverty, 1973-91, *Journal of Modern African Studies*, 30, 2, pp. 193-220.

GIBBON (P.), ed., 1993 — *Social Change and Economic Reform in Africa*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies.

GROOTAERT (C.) *et al.*, 1992) — Enquête prioritaire DSA, Washington D.C., Banque Mondiale, document de travail DSA n° 12.

GROSDIDIER DE MATONS (J.), 1994 — Vers un cinquantenaire mélancolique de la Banque Mondiale, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2530, 6 mai, pp. 906-7.

GROSH (M. E.) and GLEWWE (P.), 1995 — A guide to living standards measurement study surveys and their data sets, Washington D.C., the World Bank, LSMS working paper n° 120.

GUYER (J. I.), 1995 — Introduction : the currency interface and its dynamics, *in* : GUYER (J. I.), ed., *Money Matters : Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth and London, Currey and Heinemann.

HAGENAARS (A. J. M.), 1986 — *The Perception of Poverty*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers.

HAGGARD (S.) and KAUFMAN (R. R.), eds., 1992 — *The Politics of Economic Adjustment*, Princeton, Princeton University Press.

HAGGARD (S.), LAFAY (J. D.) et MORRISSON (C.), 1995 — *La faisabilité politique de l'ajustement dans les pays en développement*, Paris, OCDE, Centre de Développement.

HULME (D.) and MOSLEY (P.), 1996 — *Finance against Poverty*, vol. 1, London and New York, Routledge.

HUTCHFUL (E.), 1994 — Smoke and mirrors : the World Bank's social dimension of adjustment programme, *Review of African Political Economy*, 62, pp. 569-584.

ILIFFE (J.), 1987 — *The African Poor : a History*, Cambridge, Cambridge University Press.

JACQUEMOT (P.), 1991 — La planification a-t-elle un avenir en Afrique au sud du Sahara ?, *Afrique Contemporaine*, 160, oct.-déc. pp. 39-54.

JAMAL (V.) and WEEKS (J.), 1993 — *Africa Misunderstood or Whatever Happened to the Rural-Urban Gap ?*, London, Macmillan, Ilo Series.

JANVRY (A.) de et SADOULET (E.), 1995 — Modèles de ménages et stratégies de réduction de la pauvreté, *Revue d'Economie du Développement*, n° 3, septembre, pp. 3-24.

JUL-LARSEN (E.) (n.d.) — Reflections on trends in poverty-oriented aid to Sub-Saharan Africa, mimeo, Bergen, Chr. Michelsen Institute.

KAHNEMAN (D.), SLOVIC (P.) and TVERSKY (A.), 1982 — *Judgment Under Uncertainty: Heuristics and Biases*, Cambridge, Cambridge University Press.

KAKWANI (N.), 1990 — *Poverty and economic growth, with application to Côte d'Ivoire*, Washington D.C., the World Bank, LSMS working, paper n° 63.

KANBUR (R.), 1990 — La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, Washington D.C., Banque Mondiale, document de travail DSA n° 2.

LAMBERT (S.) et SINDZINGRE (A.), 1995 — Droits de propriété et modes d'accès à la terre en Afrique: une revue critique, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 36, pp. 96-128.

LANDELL-MILLS (P.), 1992 — Governance, cultural change, and empowerment, *Journal of Modern African Studies*, 30, 4, dec., pp. 543-567.

LINDAUER (D. L.) and NUNBERG (B.), eds., 1994 — *Rehabilitating Government: Pay and Employment Reform in Africa*, Washington D.C., the World Bank.

LIPTON (M.), 1977 — *Why Poor People Stay Poor? A Study of Urban Bias in World Development*, London, Temple Smith.

LIPTON (M.), 1988 — *The Poor and the Poorest*, Washington D.C., the World Bank, discussion paper n° 25.

LIPTON (M.) and RAVALLION (M.), 1995 — Poverty and Policy, *in:* BEHRMAN (J.) and SRINIVASAN (T. N.), eds., *Handbook of Development Economics*, New York, Elsevier Science.

LOVEJOY (P. E.) and FALOLA (T.), eds., 1994 — *Pawnship in Africa: Debt Bondage in Historical Perspective*, Boulder, Westview.

MAHIEU (R.), 1990 — *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

MEYER (P.) *et al.*, 1993 — *Mali: profil de la pauvreté*, République du Mali, ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

NELSON (J. M.), 1989 — The politics of pro-poor adjustment, *in:* NELSON (J. M.) *et al.*, eds., *Fragile Coalitions: The Politics of Economic Adjustment*, Washington, Overseas Development Council.

NELSON (J. M.), 1992 — Poverty, equity, and the politics of adjustment, *in:* HAGGARD (S.) and KAUFMAN (R. R.), eds., *The Politics of Economic Adjustment*, Princeton, Princeton University Press.

OCDE, 1989 — *L'impact des projets d'aide au développement sur la pauvreté*, Paris, Séminaires du Centre de Développement.

OGIEN (R.), 1983 — *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF.

OSTROM (E.), 1990 — *Governing The Commons*, Cambridge, Cambridge University Press.

PLATTEAU (J. P.), 1991 — Traditional systems of social security and hunger insurance, *in:* AHMAD (E.), DREZE (J.), HILLS (J.) and SEN (A.), eds., *Social Security in Developing Countries*, Oxford, Clarendon Press.

PNUD (UNDP), 1990 — The social dimensions of adjustment project: an interim evaluation, mimeo, New York United Nations.

PROCACCI (G.), 1993 — *Gouverner la misère*, Paris, Editions du Seuil.

RAVALLION (M.), 1992a — Poverty comparisons, Washington D.C., The World Bank, LSMS working paper n° 88.

RAVALLION (M.), 1992b — On hunger and public action: a review article on the book by J. Drèze and Amartya Sen, *World Bank Research Observer*, 7, 1, Jan., pp. 1-16.

RAVALLION (M.), 1994 — How robust is a poverty profile? *World Bank Economic Review*, 8, 1, Jan., pp. 75-102.

RAVALLION (M.), 1996 — Issues in measuring and modelling poverty, *Economic Journal*, 106, September, pp. 1328-1343.

ROE (A.) et SCHNEIDER (H.), 1992 — *Ajustement et équité au Ghana*, Paris, OCDE, Centre de Développement.

ROSENHOUSE (S.), 1989 — Identifying the poor: is 'headship' a useful concept?, Washington D.C., the World Bank, LSMS working paper n° 58.

ROUBAUD (F.) *et al.*, 1993 — Le secteur informel à Yaoundé, principaux résultats, Paris, DIAL, document de travail n° 93137.

ROSENZWEIG (M. R.), 1988 — Risk, private information, and the family, *American Economic Review*, 78, 2, May, pp. 245-250.

SAHN (D. E.), 1992 — Public expenditures in Sub-Saharan Africa during a period of economic reforms, *World Development*, 20, 5, pp. 673-693.

SAHN (D. E.), DOROSH (P.) and YOUNGER (S.), 1995 — *Exchange rate, fiscal and agricultural policies in Africa: does adjustment hurt the poor?*, Ithaca, Cornell University, Cornell Food and Nutrition Policy Program.

SALMEN (L.), 1992 — *Reducing poverty: an institutional perspective*, Washington D.C., the World Bank, Poverty and Social Policies Series n° 1.

SCHWARTZ (J.), 1989 — Rôle et perspectives de l'utilisation des données statistiques pour la planification du développement, *Stateco*, 60, déc., pp. 5-16.

SEN (A.), 1981 — *Poverty and Famines: an Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press.

SEN (A.), 1987 — *The Standards of Living*, Cambridge, Cambridge University Press.

SHIPTON (P.) and GOHEEN (M.), 1992 — Understanding African landholding: power, land, and meaning, *Africa*, 62, 3, pp. 307-325.

SINDZINGRE (A.-N.), 1985 — Aspects de l'aînesse sociale dans les communautés villageoises fodonon (Senufo de Côte d'Ivoire), *in:* ABELES (M.) et COLLARD (C.), *eds., Age, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Karthala.

SINDZINGRE (A.-N.), 1994 — *Etat, développement et rationalité en Afrique: contribution à une analyse de la corruption*, Bordeaux, Centre d'Etude d'Afrique Noire, Travaux et Documents n° 43.

SINDZINGRE (A.-N.), 1995 — Incertitudes et institutions dans un contexte d'ajustement: le cas du Bénin, *in:* HUGON (P.) *et al.* eds., *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF.

SQUIRE (L.), 1993 — Fighting poverty, *AEA Papers and Proceedings*, May, pp. 377-382.

SQUIRE (L.), ed., 1991 — Introduction: poverty and adjustment in the 1980s, *World Bank Economic Review*, 5, 2, May (Symposium Issue on the Analysis of Poverty and Adjustment), pp. 177-186.

SPERBER (D.) and WILSON (D.), 1986 — *Relevance: Communication and Cognition*, Cambridge, Harvard University Press.

STEIN (H.) and NAFZIGER (W. E.), 1991 — Structural adjustment, human needs and the World Bank agenda, *Journal of Modern African Studies*, 29, 1, pp. 173-189.

TAYLOR (L.), 1991 — *Income Distribution, Inflation and Growth*, Cambridge, MIT Press.

UDRY (C.), 1994 — Risk and insurance in a rural credit market: an empirical investigation in Northern Nigeria, *Review of Economic Studies*, 61, pp. 495-526.

UNICEF (CORNIA (G. A.), JOLLY (R.) et STEWART (F.)), 1987 — *L'ajustement à visage humain*, Paris, Economica.

VAN DE WALLE (D.), 1995 — Public spending and the poor: what we know, what we need to know, Washington D.C., the World Bank, Policy research working paper 1476, June.

VAN DE WALLE (D.) and NEAD (K.), eds., 1995 — *Public Spending and the Poor,* Washington D.C., Johns Hopkins University Press for the World Bank.

VAN DE WALLE (N.), 1989 — The politics of non reform in Cameroon *in:* CALLAGHY (T. M.) and RAVENHILL (J.), eds., 1993 — *Hemmed in: responses to Africa's economic decline*, New York, Columbia University Press.

VARSHNEY (A.), ed., 1993 — *Beyond Urban Bias*, London, Frank Cass.

WOODS (D.), 1991 — Civil society in Europe and Africa, *African Studies Review*, 35, 2.

WORLD BANK, 1990 — *Making Adjustment Work for the Poor: a Framework for Policy Reform in Africa*, Washington D.C., the World Bank.

WORLD BANK, 1993 — *Poverty Reduction Handbook*, Washington D.C., the World Bank.

WORLD BANK, 1995a — *The Social Impact of Adjustment Operations: An Overview*, Washington D.C., the World Bank, Operations Evaluation Department, June.

WORLD BANK, 1995b — *Poverty Reduction and the World Bank*, Washington D.C., the World Bank.